

IX.

BUDGET

DU

MINISTÈRE DE LA GUERRE

POUR L'EXERCICE 1890.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Les crédits portés au Budget de la Guerre pour l'exercice 1890 sont basés sur un effectif moyen de 48,503 hommes et 8,974 chevaux, qui a servi de base aux prévisions du Budget de 1889 amendé.

Les crédits demandés pour 1890 s'élèvent à fr. 46,567,790 »
 — 1889 s'élèvent à 46,512,480 »

Il y a donc pour 1890, une augmentation de fr. 55,310 »

Les notes ci-après justifient cette augmentation.

CHAPITRE III.

SERVICE DE SANTÉ DES HÔPITAUX.

ART. 9. — *Traitement des officiers de santé.*

Crédit demandé pour 1889. fr. 308,400 »
 — pour 1890. 309,200 »
 En plus pour 1890. fr. 800 »

Cette augmentation s'explique comme il suit :

	EN PLUS qu'au Budget de 1889.	EN MOINS qu'au Budget de 1889.
1° Crédit demandé pour porter les appointements de deux pharmaciens principaux de 5,100 à 5,500 francs fr. 800 »		
A déduire $\frac{1}{2}$ % pour médicaments 4 »	796 »	»
2° Pour arrondir.	4 »	»
TOTAUX. fr.	800 »	»
AUGMENTATION. fr.	800 »	

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le traitement des pharmaciens principaux a été porté de 5,100 à 5,500 francs pour faire droit à une observation de la section centrale de la Chambre des Représentants, chargée de l'examen du Budget de l'exercice 1889, et dont le Gouvernement a reconnu le bien fondé.

CHAPITRE IV.

SOLDE DES TROUPES.

ART. 12. — *Traitement et solde de l'infanterie.*

Crédit demandé pour 1889.	fr.	14,682,590	»
— pour 1890.		14,736,300	»
		<hr/>	
En plus pour 1890.	fr.	53,710	»

Le tableau ci-dessous donne le détail des modifications proposées à l'article 12.

	EN PLUS qu'au Budget de 1889.	EN MOINS qu'au Budget de 1889.
1° Crédit demandé pour porter les appointements de :		
20 colonels de. fr. 8,500 à 9,000 fr. 10,000 »		
10 lieutenant-colonels 6,500 à 6,800 5,700 »		
99 majors 3,500 à 3,900 30,600 »		
TOTAL fr. 53,500		
A déduire 1/2 % pour médicaments. 276 50		
	53,023 50	»
2° Diminué pour la suppression de la moitié du supplément du commandant et des deux majors du corps de discipline et de correction :		
1 commandant. fr. 800 »		
2 majors. 800 »		
TOTAL fr. 1,500 »		
A déduire 1/2 % pour médicaments. fr. 6 50		
	»	1,293 50
3° Pour arrondir.	»	20 »
TOTAUX. fr.	53,023 50	1,513 50
AUGMENTATION. fr.	53,710	»

1° et 2°. — Le Gouvernement est d'avis qu'il y a lieu d'améliorer la position des officiers supérieurs de l'infanterie dont le traitement est moins élevé que celui des officiers de leur grade dans la cavalerie.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Cette inégalité de position n'est justifiée par aucune considération de service, et il convient de rétablir l'harmonie entre les traitements d'officiers auxquels on impose l'obligation de tenir des chevaux, et qui ont, de ce chef, à supporter les mêmes dépenses.

La charge résultant de l'augmentation de traitement à accorder à ces officiers sera répartie sur deux exercices; on n'a porté au présent Budget que la moitié de cette augmentation.

Une conséquence de l'augmentation du traitement des officiers supérieurs d'infanterie, c'est la suppression, dans le même rapport, du supplément de traitement alloué aujourd'hui au commandant et aux deux majors du corps de discipline et de correction.

ART. 13. — *Traitement et solde de la cavalerie.*

Crédit demandé pour 1889	fr.	3,863,400	»
— pour 1890		3,863,800	»
		<hr/>	
En plus pour 1890.	fr.	400	»

Cette augmentation, qui a pour but de porter de 5,100 à 5,500 francs le traitement d'un vétérinaire principal, se justifie par les raisons exposées à l'article 9.

	EN PLUS qu'au Budget de 1889.	EN MOINS qu'au Budget de 1889.
1° Crédit demandé pour porter les appointements d'un vétérinaire principal de 5,100 à 5,500 francs	fr. 400	»
A déduire $\frac{1}{2}\%$ pour médicaments	2	»
2° Pour arrondir	2	»
TOTAUX	fr. 400	»
AUGMENTATION	fr. 400	»

ART. 14. — *Traitement et solde de l'artillerie.*

Crédit demandé pour 1889	fr.	5,491,200	»
— pour 1890		5,491,600	»
		<hr/>	
En plus pour 1890.	fr.	400	»

Cette augmentation, qui a pour but de porter de 5,100 à 5,500 francs le traitement d'un vétérinaire principal, se justifie par les raisons exposées à l'article 9.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

	EN PLUS qu'au Budget de 1889.	EN MOINS qu'au Budget de 1889.
1° Crédit demandé pour porter les appointements d'un vétérinaire principal de 3,100 à 3,300 francs.fr. 400 »		
A déduire $\frac{1}{3}$ % pour médicaments 2 »	508 »	»
2° Pour arrondir	2 »	»
TOTAUXfr.	400 »	»
AUGMENTATIONfr.	400 »	



PROJET DE LOI.

LÉOPOLD II,

ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Nos Ministres de la Guerre et des Finances et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances :

ARTICLE PREMIER.

Le Budget du Ministère de la Guerre, pour l'exercice 1890, est fixé à la somme de quarante-six millions trois cent soixante-sept mille sept cent quatre-vingt-dix francs (46,367,790 fr.), conformément au tableau ci-annexé.

ART. 2.

Dans les localités où le service de la viande est assuré par la voie de la régie directe, les déchets, issues, peaux, suifs, etc., provenant des bêtes bovines abattues, seront vendus par les soins de l'Administration de la Guerre et le produit en sera déduit du montant des achats de bétail.

ART. 3.

La présente loi sera exécutoire le jour de sa publication au *Moniteur*.

Donné à Laeken, le 23 février 1889.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

*Le Ministre de la Guerre,***PONTUS.***Le Ministre des Finances,***A. BEERNAERT.**

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA GUERRE POUR L'EXERCICE 1890.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE I^{er}.			
ADMINISTRATION CENTRALE.			
1	Traitement du Ministre	21,000 »	} 402,000 »
2	— des fonctionnaires et employés civils	200,000 »	
3	Supplément aux officiers et aux sous-officiers employés au Département de la Guerre	16,000 »	
4	Matériel	65,000 »	
5	Dépôt de la Guerre et Institut cartographique militaire	190,000 »	
CHAPITRE II.			
ÉTATS-MAJORS.			
6	Traitement de l'état-major général	878,600 »	} 1,445,150 »
7	— — des provinces et des places	308,850 »	
8	— du service de l'intendance	257,700 »	
CHAPITRE III.			
SERVICE DE SANTÉ DES HÔPITAUX.			
9	Traitement des officiers de santé	309,200 »	} 1,265,500 »
10	Nourriture et habillement des malades; entretien des hôpitaux	754,100 »	
11	Service pharmaceutique	200,000 »	
CHAPITRE IV.			
SOLDE DES TROUPES.			
12	Traitement et solde de l'infanterie	14,736,300 »	} 26,132,200 »
13	— — de la cavalerie	3,863,800 »	
14	— — de l'artillerie	5,401,800 »	
15	— — du génie	1,365,100 »	
16	— — du bataillon d'administration	675,400 »	
<p>Les hommes momentanément en subsistance près d'un régiment d'une autre arme compteront, pour toutes leurs allocations, au corps où ils se trouvent en subsistance.</p>			
A REPORTER fr.			29,532,650 »

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA GUERRE (suite).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. fr.	»	20,362,630 »
CHAPITRE V.			
ACADÉMIE MILITAIRE.			
17	Personnel de l'École militaire et de l'École de guerre	232,100 »	285,750 »
18	Dépenses d'administration	53,650 »	
CHAPITRE VI.			
ÉTABLISSEMENTS ET MATÉRIEL DE L'ARTILLERIE.			
10	Traitement du personnel des établissements	66,575 »	1,368,825 »
20	Matériel de l'artillerie	1,302,450 »	
CHAPITRE VII.			
MATÉRIEL DU GÉNIE.			
21	Matériel du génie	1,550,000 »	1,550,000 »
CHAPITRE VIII.			
PAIN, VIANDE, FOURRAGES ET AUTRES PRESTATIONS.			
22	Pain et viande	7,006,700 »	13,479,700 »
23	Fourrages en nature	4,209,400 »	
24	Casernement des hommes	768,500 »	
25	Renouvellement de la buffleterie et du harnachement.	105,000 »	
26	Frais de route et de séjour	130,000 »	
27	Transports généraux	100,000 »	
28	Chauffage et éclairage des corps de garde	170,000 »	
29	Remonte	990,100 »	
CHAPITRE IX.			
TRAITEMENTS DIVERS ET HONORAIRES.			
30	Traitements divers et honoraires.	145,000 »	105,000 »
31	Frais de représentation.	20,000 »	
	A REPORTER. fr.	»	46,181,905 »

POUR L'EXERCICE 1890.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT fr.	•	46,181,905 •
	CHAPITRE X.		
	PENSIONS ET SECOURS.		
52	Pensions et secours	162,800 •	162,800 •
	CHAPITRE XI.		
	DÉPENSES IMPRÉVUES.		
53	Dépenses imprévues non libellées au Budget	23,085 •	23,085 •
	TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DE LA GUERRE fr.	•	46,367,700 •

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 23 février 1889.

LEOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre de la Guerre,

PONTUS.

Le Ministre des Finances,

A. BEERNAERT.

(320)

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA GUERRE

POUR L'EXERCICE 1890.

BUDGET DE L'EXERCICE 1890.

N° DES ARTICLES.	LITTRAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1890.	rotés pour l'exercice 1889.
CHAPITRE I^{er}.				
ADMINISTRATION CENTRALE.				
1	•	Traitement du Ministre fr.	21,000 »	21,000 »
2	•	— de 50 fonctionnaires et employés civils (1). 162,700 »	200,000 »	200,000 »
	•	— des huissiers, messagers et gens de service. 37,300 »		
3	•	Supplément aux officiers employés au Département de la Guerre. 10,000 »	16,000 »	16,000 »
	•	— aux sous-officiers — — — — — 6,000 »		
<i>Matériel.</i>				
4	•	Fournitures de bureau, impressions, reliures, ports de lettres et autres menus frais. 25,000 »	65,000 »	65,000 »
	•	Chauffage et éclairage. 15,000 »		
	•	Entretien des locaux, achat et entretien du mobilier, etc. 25,000 »		
Dépôt de la Guerre et Institut cartographique militaire.				
<i>Dépôt de la Guerre.</i>				
a.		Alimentation de la bibliothèque, supplément aux officiers et aux sous-officiers employés au Dépôt de la Guerre fr. 14,000 »		
<i>Institut cartographique militaire.</i>				
5		Charges ordinaires et permanentes.		
		Reconnaisances militaires, achat d'instruments, levé des plans des places fortes, forts, positions retranchées, etc. fr. 15,000 »	30,000 »	190,000 »
b.		Traitements de 6 graveurs et dessinateurs permanents (2) 21,000 »		
Charges extraordinaires et temporaires.				
		Continuation des travaux pour la confection de la carte topographique du pays 140,000 »		
TOTAL DU CHAPITRE I^{er}.			492,000 »	492,000 »

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1888.	DÉPENSES de l'exercice 1887.	OBSERVATIONS.																																														
AUGMENTATION.	DIMINUTION.																																																	
				(1) Composition de ce personnel.																																														
		21,000	21,000	<table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Nombre.</th> <th rowspan="2">EMPLOIS.</th> <th colspan="2">Traitement</th> <th colspan="2">MONTANT</th> <th rowspan="2">Totaux.</th> </tr> <tr> <th>maximum et minimum.</th> <th>des traitements.</th> <th>des suppléments pour ancienneté de service et de grade.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>3</td> <td>Chefs de division</td> <td>{ 7,800 6,400 }</td> <td>21,300</td> <td>»</td> <td>21,300</td> </tr> <tr> <td>8</td> <td>Chefs de bureau</td> <td>{ 6,400 4,400 }</td> <td>39,200</td> <td>3,500</td> <td>42,700</td> </tr> <tr> <td>9</td> <td>Sous-chefs de bureau</td> <td>{ 3,900 3,300 }</td> <td>32,400</td> <td>1,500</td> <td>33,900</td> </tr> <tr> <td>12</td> <td>Employés de 1^{re} classe</td> <td>{ 3,000 2,400 }</td> <td>32,400</td> <td>»</td> <td>32,400</td> </tr> <tr> <td>18</td> <td>Employés de 2^e classe.</td> <td>{ 2,200 1,400 }</td> <td>32,400</td> <td>»</td> <td>32,400</td> </tr> <tr> <td>50</td> <td>TOTAUX.</td> <td></td> <td>157,700</td> <td>5,000</td> <td>162,700</td> </tr> </tbody> </table>	Nombre.	EMPLOIS.	Traitement		MONTANT		Totaux.	maximum et minimum.	des traitements.	des suppléments pour ancienneté de service et de grade.	3	Chefs de division	{ 7,800 6,400 }	21,300	»	21,300	8	Chefs de bureau	{ 6,400 4,400 }	39,200	3,500	42,700	9	Sous-chefs de bureau	{ 3,900 3,300 }	32,400	1,500	33,900	12	Employés de 1 ^{re} classe	{ 3,000 2,400 }	32,400	»	32,400	18	Employés de 2 ^e classe.	{ 2,200 1,400 }	32,400	»	32,400	50	TOTAUX.		157,700	5,000	162,700
Nombre.	EMPLOIS.	Traitement					MONTANT		Totaux.																																									
		maximum et minimum.	des traitements.		des suppléments pour ancienneté de service et de grade.																																													
3	Chefs de division	{ 7,800 6,400 }	21,300		»	21,300																																												
8	Chefs de bureau	{ 6,400 4,400 }	39,200		3,500	42,700																																												
9	Sous-chefs de bureau	{ 3,900 3,300 }	32,400		1,500	33,900																																												
12	Employés de 1 ^{re} classe	{ 3,000 2,400 }	32,400		»	32,400																																												
18	Employés de 2 ^e classe.	{ 2,200 1,400 }	32,400		»	32,400																																												
50	TOTAUX.		157,700		5,000	162,700																																												
		200,000	199,986 50																																															
		16,000	15,952 53																																															
		85,000	83,000																																															
				(2) Composition de ce personnel.																																														
				<table border="1"> <thead> <tr> <th>Nombre.</th> <th>GRADES.</th> <th>Traitement annuel.</th> <th>Montant des traitements.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2</td> <td>Maîtres graveurs ou dessinateurs</td> <td>{ 4,500 3,500 }</td> <td>8,000</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>Graveurs ou dessinateurs</td> <td>3,500</td> <td>7,000</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>Idem. Idem.</td> <td>3,000</td> <td>6,000</td> </tr> <tr> <td>6</td> <td>TOTAL</td> <td></td> <td>21,000</td> </tr> </tbody> </table>	Nombre.	GRADES.	Traitement annuel.	Montant des traitements.	2	Maîtres graveurs ou dessinateurs	{ 4,500 3,500 }	8,000	2	Graveurs ou dessinateurs	3,500	7,000	2	Idem. Idem.	3,000	6,000	6	TOTAL		21,000																										
Nombre.	GRADES.	Traitement annuel.	Montant des traitements.																																															
2	Maîtres graveurs ou dessinateurs	{ 4,500 3,500 }	8,000																																															
2	Graveurs ou dessinateurs	3,500	7,000																																															
2	Idem. Idem.	3,000	6,000																																															
6	TOTAL		21,000																																															
		190,000	190,000																																															
		492,000	509,949 12																																															

BUDGET DE L'EXERCICE 1890.

N° DES ARTICLES.	LITTRAS des développements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS	CRÉDITS
				demandés pour l'exercice 1890.	votés pour l'exercice 1889.
		CHAPITRE II.			
		ÉTATS-MAJORS.			
		<i>État-major général.</i>			
		Officiers généraux.			
		SECTION D'ACTIVITÉ.			
		EFFECTIF.			
		HORDES. CHEVAUX.			
		9 56	Lieutenants-généraux, à fr. 18,500 . fr. 166,500 *		
		18 54	Généraux-majors, à 12,700 . . . 228,600 *		
		27 90	395,100 *		
			A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}$ % pour médicaments 1,975 50		
			393,124 50		
		SECTION DE RÉSERVE.			
		2 6	Lieutenants-généraux employés à un service sédentaire, à fr. 14,800 . fr. 29,600 *		
		4 8	Généraux-majors en service actif sédentaire, à . . . 10,160 . . . 40,640 *		
		6 14	70,240 *		
			A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}$ % pour médicaments 351 20		
			69,888 80		
			TOTAL fr. 463,013 50		
			A DÉDUIRE :		
			Pour un lieutenant-général de la section d'activité (Ministre de la Guerre) fr. 18,500 *		
			A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}$ % pour médicaments 92 50		
			18,407 50		
			RESTE fr. 444,605 80		
			A AJOUTER :		
			Le supplément de traitement pour un général-major, chargé provisoirement des fonctions attribuées aux lieutenants-gé- néraux fr. 2,000 *		
			A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}$ % pour médicaments 10 *		
			1,990 *		

BUDGET DE L'EXERCICE 1890

N° DES ARTICLES.	LITÉRAS des développements.	EFFECTIF.		DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS demandés pour l'exercice 1890.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1889.
		HOUMES	CHEVAUX.			
		79	200	REPORT. fr. 707,086 80		
				Aides de camp et officiers d'ordonnance.		
				Supplément aux officiers des corps d'infanterie, d'artillerie et du génie employés comme aides de camp et officiers d'ordonnance près les généraux commandants de division et de brigade, SAVOIR :		
				» 6 3 capitaines d'infanterie en premier . . . à fr. 1,100 . . . fr. 3,300 »		
				» 6 3 — — en 2 ^d de 1 ^{re} classe, à . . 1,000 . . . 3,000 »		
				» 12 6 — — en 2 ^d de 2 ^e classe, à . . 850 . . . 5,100 »		
				» 12 6 lieutenants d'infanterie. à . . 850 . . . 5,100 »		
				» 2 1 lieutenant d'artillerie à . . 375 . . . 375 »		
				» 2 1 capitaine en premier du génie . . . à . . 500 . . . 500 »		
				» 2 1 lieutenant du génie. à . . 375 . . . 375 »		
				» 42 17,750 »		
				A DÉDUIRE $\frac{1}{2}$ % pour médicaments 88 75		
				17,661 25		
		79	242	TOTAL. fr. 724,748 05		
				Indemnité de vivres de campagne.		
				Indemnité de 40 centimes en remplacement des vivres de campagne à allouer aux officiers qui camperont à Beverloo (dépense approximative) 1,700 45		
				Indemnité de fourrages.		
				242 chevaux \times 365 = 88,350 journées d'indemnité représentative, à fr. 1 50 c fr. 132,495 »		
				A ajouter pour 1 ration supplémentaire pour un général-major commandant de division fr. 547 50		
				133,042 50	878,600 »	878,600 »
				Frais de bureau.		
				2 lieutenants-généraux commandant les circonscriptions militaires à 2,000 francs. fr. 4,000 »		
				1 chef d'état-major du commandement supérieur de la cavalerie 800 »		
				2 — des circonscriptions militaires. { 1 à 1,500 » } 2,700 »		
				{ 1 à 1,200 » }		
				4 — des divisions d'infanterie, à 600 . . . 2,400 »		
				2 — de cavalerie, à 600 . . . 1,200 »		
				16 généraux-majors, commandant une brigade, à 500 . . . 8,000 »		
				19,100 »		
				A REPORTER fr. 878,600 »	878,600 »	878,600 »

BUDGET DE L'EXERCICE 1890.

N° DES ARTICLES.	LITÉRAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS	CRÉDITS																						
				demandés pour l'exercice 1890.	voies pour l'exercice 1889.																						
			REPORT. fr.	878,600 *	878,600 *																						
		État-major des provinces et des places.																									
		État-major des provinces.																									
a.	<table border="1" style="margin-left: 20px;"> <tr><th colspan="2">EFFECTIF.</th></tr> <tr><th>BONNES</th><th>CHÉFANS.</th></tr> <tr><td>5</td><td>10</td></tr> <tr><td>•</td><td>9</td></tr> <tr><td>5</td><td>19</td></tr> </table>	EFFECTIF.		BONNES	CHÉFANS.	5	10	•	9	5	19	Généraux-majors, à 10,160 francs fr.	50,800 *														
EFFECTIF.																											
BONNES	CHÉFANS.																										
5	10																										
•	9																										
5	19																										
		Supplément de traitement aux aides de camp des commandants de province, à 500 francs	4,500 *																								
			<u>55,300 *</u>																								
		A DÉDUIRE $\frac{1}{2}$ % pour médicaments.	276 50																								
			<u>55,023 50</u>																								
		État-major des places.																									
b.	<table border="1" style="margin-left: 20px;"> <tr><th colspan="2">EFFECTIF.</th></tr> <tr><th>BONNES</th><th>CHÉFANS.</th></tr> <tr><td>5</td><td></td></tr> <tr><td>4</td><td></td></tr> <tr><td>0</td><td></td></tr> <tr><td>2</td><td>a) 6</td></tr> <tr><td>9</td><td></td></tr> <tr><td>8</td><td></td></tr> <tr><td>4</td><td></td></tr> <tr><td>41</td><td>6</td></tr> <tr><td>48</td><td>25</td></tr> </table>	EFFECTIF.		BONNES	CHÉFANS.	5		4		0		2	a) 6	9		8		4		41	6	48	25	Commandants de 1 ^{re} classe, à fr.	7,500 37,500 *		
EFFECTIF.																											
BONNES	CHÉFANS.																										
5																											
4																											
0																											
2	a) 6																										
9																											
8																											
4																											
41	6																										
48	25																										
		— de 2 ^e — à	6,000 24,000 *																								
		— de 3 ^e — à	5,000 45,000 *																								
		Majors, à	4,500 9,000 *																								
		Adjutants de 1 ^{re} classe, à	5,500 31,500 *																								
		— de 2 ^e — à	2,400 10,200 *																								
		— de 3 ^e — à	2,100 8,400 *																								
		Supplément des capitaines et des lieutenants qui comptent 25 ans ou 12 ans de grade d'officier	2,800 *																								
			<u>177,400 *</u>																								
		A DÉDUIRE $\frac{1}{2}$ % pour médicaments.	887 *																								
			<u>176,513 *</u>																								
		Indemnité de vivres de campagne.																									
c.		Indemnité de 40 centimes en remplacement des vivres de campagne à allouer aux officiers qui occupent le camp de Beverloo. (Dépense approximative)	816 *	308,850 *	308,830 *																						
		Indemnité de fourrages.																									
d.		25 chevaux \times 565 = 9,125 journées d'indemnité représentative, à fr. 1 50c	13,687 50																								
		Frais de bureau.																									
e.		0 commandants de province à	1,000 9,000 *																								
		1 — de place, à	1,200 1,200 *																								
		2 — — à	1,000 2,000 *																								
		1 — — à	800 800 *																								
		8 — — à	500 4,000 *																								
		13 — — à	400 5,200 *																								
		4 — — à	240 960 *																								
		6 — — à	150 900 *																								
		3 — — à	100 300 *																								
			<u>24,360 *</u>																								
f.		Traitement des aumôniers et desservants	38,430 *																								
			<u>1,187,430 *</u>	1,187,430 *	1,187,430 *																						
		A REPORTER. fr.																									

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES		CRÉDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS.
Augmentation.	Élimination.	votés pour l'exercice 1888.	de l'exercice 1887.	
•	•	878,080 •	848,576 08	
•	•	270,440 •	267,770 50	a) A répartir par le Ministre, selon les besoins du service
•	•	1,140,400 •	1,116,147 18	

BUDGET DE L'EXERCICE 1890.

N° DES ARTICLES.	LITTRAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS	CRÉDITS	
				demandés pour l'exercice 1890.	votés pour l'exercice 1889.	
			REPORT. fr.	1,187,430 *	1,187,430 *	
		<i>Intendance militaire.</i>				
		<i>Trattements.</i>				
		EFFECTIF.				
		SOMMES. CHEVAUX.				
		1	2	Intendant en chef, à fr. 12,700	12,700 *	
		3	2	Intendants de 1 ^{re} classe, à 9,500	28,500 *	
		6		— de 2 ^{me} id., à 7,100	42,600 *	
a.		12	12	Sous-intendants de première classe, à 6,300	75,600 *	
		13	"	— de deuxième classe, à 4,600	59,800 *	
				Supplément des capitaines qui comptent 25 ans de grade d'officier	400 *	
		35	10		219,600 *	
				A DÉDUIRE $\frac{1}{2}$ % pour médicaments.	1,098 *	
					218,502 *	
		<i>Indemnité de vivres de campagne.</i>				
	b.			Indemnité de 40 centimes en remplacement des vivres de campagne, à allouer aux officiers qui occupent le camp de Beverloo. (Dépense approximative.)	438 *	257,700 *
		<i>Indemnité de fourrages.</i>				
	c.			16 chevaux \times 365 = 5,840 journées d'indemnité représentative, à fr. 1 50	8,760 *	
	d.			Frais de bureau. b) 30,000 *		
		TOTAL DU CHAPITRE II. fr.			1,445,150 *	1,445,150 *

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1888.	DÉPENSES de l'exercice 1887.	OBSERVATIONS.										
AUGMENTATION.	DIMINUTION.													
•	•	1,140,400 •	1,116,147 18	<p style="text-align: right;">COMPOSITION ORGANIQUE des officiers comptables chargés du service administratif dans les régiments.</p> <table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td>Capitaines en premiers quartiers-maitres</td> <td style="text-align: right;">38</td> </tr> <tr> <td>Capitaines en second payeurs.</td> <td style="text-align: right;">19</td> </tr> <tr> <td>Lieutenant et sous-lieutenants payeurs.</td> <td style="text-align: right;">56</td> </tr> <tr> <td>Capitaines et lieutenants administrateurs d'habillement</td> <td style="text-align: right;">37</td> </tr> <tr> <td>(*)</td> <td style="text-align: right;">180</td> </tr> </table> <p>(*) Ces officiers comptables figurent ici pour ordre, afin de faire ressortir le chiffre organique. Ils sont compris dans l'effectif des corps pour leurs allocations.</p>	Capitaines en premiers quartiers-maitres	38	Capitaines en second payeurs.	19	Lieutenant et sous-lieutenants payeurs.	56	Capitaines et lieutenants administrateurs d'habillement	37	(*)	180
Capitaines en premiers quartiers-maitres	38													
Capitaines en second payeurs.	19													
Lieutenant et sous-lieutenants payeurs.	56													
Capitaines et lieutenants administrateurs d'habillement	37													
(*)	180													
•	•	257,730 •	247,701 36	<p>b) A répartir, par décisions spéciales, en raison de l'importance du service dont les fonctionnaires de l'intendance sont respectivement chargés.</p>										
•	•	1,407,130 •	1,363,848 54											

BUDGET DE L'EXERCICE 1890.

N° DES ARTICLES.	LITTRAS des développements.	DÉSIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS	CRÉDITS
				demandés pour l'exercice 1890.	votés pour l'exercice 1889.
CHAPITRE III.					
SERVICE DE SANTÉ DES HÔPITAUX a).					
Traitement des officiers de santé.					
		1	2		
		4	"		
		8	"		
		1	"		
		20	"		
		1	"		
		2	"		
		15	"		
a.		7	"		
		12	"		
		1	"		
		"	"		
		72	3		
				fr. 12,700	12,700
				9,500	58,000
				7,100	58,800
				4,200	4,200
				2,825	52,500
				6,500	6,500
				5,500	11,000
				4,800	25,000
				4,200	21,000
				3,850	17,750
				3,250	22,750
				2,025	31,500
				6,500	6,500
					500
				304,700	
				1,525 50	
					303,176 50
Indemnité de vivres de campagne.					
b.				1,881	
					309,200
					308,400
Indemnité de fourrages.					
c.				1,042 50	
Frais de bureau.					
d.				2,500	
Nourriture et habillement des malades; entretien des hôpitaux.					
10	"			753,100	
					754,100
				1,000	754,100
Service pharmaceutique.					
11	"			200,000	200,000
TOTAL DU CHAPITRE III.				1,263,300	1,262,600
AUGMENTATION. . . fr					

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1888.	DÉPENSES de l'exercice 1887.	OBSERVATIONS.																																																														
AUGMENTATION.	DIMINUTION.																																																																	
800		308,400	308,004 82	<p>a.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">COMPOSITION organique.</th> </tr> <tr> <th>SERVICE des HÔPITAUX.</th> <th>SERVICE des CORPS.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Inspecteur général</td> <td>1</td> <td>></td> </tr> <tr> <td>Médecins principaux de 1^{re} classe</td> <td>4</td> <td>></td> </tr> <tr> <td>— principaux de 2^e classe</td> <td>8</td> <td>></td> </tr> <tr> <td>— de régiment { de 1^{re} classe 15</td> <td rowspan="2">=</td> <td rowspan="2">35</td> </tr> <tr> <td>de 2^{me} — 20</td> </tr> <tr> <td>— de bataillon de 1^{re} classe</td> <td>1</td> <td>35</td> </tr> <tr> <td>— — de 2^{me} —</td> <td>></td> <td>46</td> </tr> <tr> <td>— adjoints</td> <td>20</td> <td>></td> </tr> <tr> <td>Pharmacien en chef</td> <td>1</td> <td>></td> </tr> <tr> <td>Pharmaciens principaux</td> <td>2</td> <td>></td> </tr> <tr> <td>— de 1^{re} classe, de garnison de 1^{re} ou de 2^e classe</td> <td>15</td> <td>></td> </tr> <tr> <td>— de 2^{me} —</td> <td>7</td> <td>></td> </tr> <tr> <td>— de 3^{me} —</td> <td>13</td> <td>></td> </tr> <tr> <td>Vétérinaire en chef</td> <td>1</td> <td>></td> </tr> <tr> <td>Vétérinaires principaux</td> <td>></td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>— de 1^{re} classe, de régiment de 1^{re} ou de 2^e classe</td> <td>></td> <td>15</td> </tr> <tr> <td>— de 2^{me} —</td> <td>></td> <td>9</td> </tr> <tr> <td>— de 3^{me} —</td> <td>></td> <td>8</td> </tr> <tr> <td></td> <td>72</td> <td>(*) 150</td> </tr> <tr> <td colspan="2"></td> <td>922</td> </tr> </tbody> </table>	COMPOSITION organique.		SERVICE des HÔPITAUX.	SERVICE des CORPS.	Inspecteur général	1	>	Médecins principaux de 1 ^{re} classe	4	>	— principaux de 2 ^e classe	8	>	— de régiment { de 1 ^{re} classe 15	=	35	de 2 ^{me} — 20	— de bataillon de 1 ^{re} classe	1	35	— — de 2 ^{me} —	>	46	— adjoints	20	>	Pharmacien en chef	1	>	Pharmaciens principaux	2	>	— de 1 ^{re} classe, de garnison de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe	15	>	— de 2 ^{me} —	7	>	— de 3 ^{me} —	13	>	Vétérinaire en chef	1	>	Vétérinaires principaux	>	2	— de 1 ^{re} classe, de régiment de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe	>	15	— de 2 ^{me} —	>	9	— de 3 ^{me} —	>	8		72	(*) 150			922
COMPOSITION organique.																																																																		
SERVICE des HÔPITAUX.	SERVICE des CORPS.																																																																	
Inspecteur général	1	>																																																																
Médecins principaux de 1 ^{re} classe	4	>																																																																
— principaux de 2 ^e classe	8	>																																																																
— de régiment { de 1 ^{re} classe 15	=	35																																																																
de 2 ^{me} — 20																																																																		
— de bataillon de 1 ^{re} classe	1	35																																																																
— — de 2 ^{me} —	>	46																																																																
— adjoints	20	>																																																																
Pharmacien en chef	1	>																																																																
Pharmaciens principaux	2	>																																																																
— de 1 ^{re} classe, de garnison de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe	15	>																																																																
— de 2 ^{me} —	7	>																																																																
— de 3 ^{me} —	13	>																																																																
Vétérinaire en chef	1	>																																																																
Vétérinaires principaux	>	2																																																																
— de 1 ^{re} classe, de régiment de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe	>	15																																																																
— de 2 ^{me} —	>	9																																																																
— de 3 ^{me} —	>	8																																																																
	72	(*) 150																																																																
		922																																																																
"	"	754,100	709,035 56																																																															
"	"	200,000	216,902 26																																																															
800	"	1,262,500	1,234,120 64																																																															
800	"																																																																	

(*) Ces officiers de santé figurent ici pour ordre, afin de faire ressortir le chiffre organique. Ils sont compris dans l'effectif des corps pour leurs allocations.

- b) Infanterie 279,100 journées.
- Cavalerie 75,700 "
- Artillerie 72,300 "
- Génie 11,500 "
- Bataillon d'administration 4,800 "

TOTAL 443,000 journées.

INFANTERIE.

Cette arme se compose : 1° d'un régiment de carabiniers formé de quatre bataillons actifs et de deux bataillons non actifs (à quatre compagnies) et d'un dépôt;
 2° d'un régiment de grenadiers,
 3° de trois régiments de chasseurs à pied, } formés chacun de trois bataillons actifs et d'un bataillon non-actif (à quatre compagnies) et d'un dépôt
 4° de quatorze régiments de ligne,
 5° de deux compagnies sédentaires;
 6° d'un corps de discipline et de correction formé de six compagnies;
 7° d'une école des pupilles de l'armée;
 8° d'officiers à la suite des régiments.

OFFICIERS.

GRADES.	Effectif par unité			Composition d'un régiment			Soit pour :						TOTAUX.		MONTANT			
	D'état-major de régiment.	De bataillon.	De compagnie.	De carabiniers.	De grenadiers.	De chasseurs à pied et d'infanterie de ligne.	Le régiment des carabiniers.	Le régiment des grenadiers.	Les dix-sept régiments de chasseurs à pied et d'infanterie de ligne.	Les deux compagnies sédentaires.	Le corps de discipline et de correction.	Les officiers hors cadre.	Officiers.	Chevaux.	TRAITEMENT annuel.	par GRADE.	par CATÉGORIE.	
États-majors actifs { 19 régiments. 58 bataillons.																		
Colonels	1	»	»	1	1	1	1	1	17	»	»	»	19	38	9,000 »	171,000 »		
Lieutenants-colonels	1	»	»	1	1	1	1	1	17	»	»	»	19	38	6,800 »	129,200 »		
Majors	»	1	»	4	5	5	4	5	51	»	»	»	58	116	5,900 »	542,200 »		
Capitaines en premier adjudants-majors montés	1	»	»	1	1	1	1	1	17	»	»	»	19	19	4,500 »	85,500 »		
— en second — non montés	»	1	»	4	5	5	4	5	51	»	»	»	58	»	3,275 »	189,950 »		
Lieutenants ou sous-lieutenants porte-drapeau	1	»	»	1	1	1	1	1	17	»	»	»	19	»	2,250 »	42,750 »		
capitaines en second payeurs	»	1	»	1	1	1	1	1	17	»	»	»	19	»	3,275 »	62,225 »		
Lieutenants ou sous-lieutenants payeurs	»	»	»	5	2	2	5	2	54	»	»	»	59	»	2,250 »	87,750 »		
Médecins de régiment de 1 ^{re} classe	»	»	»	1	1	1	1	1	17	»	»	»	6	»	6,500 »	57,800 »		
— — de 2 ^{me} classe	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	15	»	5,100 »	66,500 »		
— de bataillon de 1 ^{re} classe	»	»	»	1	1	1	1	1	17	»	»	»	19	»	4,200 »	79,800 »		
— — de 2 ^e classe	»	»	»	2	1	1	2	1	17	»	»	»	20	»	3,250 »	65,000 »		
232 compagnies de bataillons actifs.																	1,559,475 »	
Capitaines en premier	»	»	1	16	12	12	16	12	204	»	»	»	252	»	4,000 »	928,000 »		
Lieutenants et sous-lieutenants	»	»	5	48	36	36	48	36	612	»	»	»	696	»	2,250 »	1,566,000 »		
20 bataillons non actifs, 80 compagnies.																	2,494,000 »	
Majors	»	1	»	2	1	1	2	1	17	»	»	»	20	20	5,900 »	118,000 »		
Capitaines en second adjudants-majors non montés	»	1	»	2	1	1	2	1	17	»	»	»	20	»	3,275 »	65,500 »		
Capitaines en second	»	»	1	8	4	4	8	4	68	»	»	»	80	»	3,275 »	262,000 »		
Lieutenants et sous-lieutenants	»	»	5	24	12	12	24	12	204	»	»	»	240	»	2,250 »	540,000 »		
10 dépôts de régiment.																	985,500 »	
Majors	»	1	»	1	1	1	1	1	17	»	»	»	19	19	5,900 »	112,100 »		
Capitaines en second officiers d'armement	»	1	»	1	1	1	1	1	17	»	»	»	19	»	3,275 »	62,225 »		
Capitaines en premier quartiers-maitres	»	1	»	1	1	1	1	1	17	»	»	»	19	»	4,000 »	76,000 »		
Capitaines administr ^s d'habillement de 1 ^{re} , 2 ^e ou 3 ^e classe	»	1	»	1	1	1	1	1	17	»	»	»	19	»	3,450 »	65,550 »		
Médecins de bataillon de 2 ^e classe	»	1	»	1	1	1	1	1	17	»	»	»	19	»	3,250 »	61,750 »		
Capitaines en second	»	»	1	1	1	1	1	1	17	»	»	»	19	»	3,275 »	62,225 »		
Lieutenants et sous-lieutenants	»	»	5	5	5	5	5	5	51	»	»	»	57	»	2,250 »	128,250 »		
Compagnies spéciales.																	568,100 »	
Colonel	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	1	2	9,000 »	9,000 »		
Majors	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2	»	2	2	5,900 »	11,800 »		
Capitaine en second adjudant-major non monté	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	1	»	3,275 »	3,275 »		
Capitaines en premier quartiers-maitres	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	1	»	4,000 »	4,000 »		
Lieutenants ou sous-lieutenants payeurs	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	1	»	2,250 »	2,250 »		
Médecin de bataillon de 2 ^e classe	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	1	»	3,250 »	3,250 »		
Capitaines en premier	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2	6	»	8	»	4,000 »	52,000 »		
Lieutenants et sous-lieutenants	»	»	»	»	»	»	»	»	»	6	24	»	50	»	2,250 »	67,500 »		
Officiers à la suite.																	155,075 »	
Capitaines en premier	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	56	56	»	4,000 »	144,000 »		
Capitaines en second	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	40	40	»	3,275 »	151,000 »		
																	275,000 »	
				129	91	91												
							129	91	1,547	8	37	76	1,888 (¹)	254				TOTAL. fr. 5,815,150 »

A ajouter les suppléments de traitement :

Pour le corps de discipline et de correction	{ Le commandant du corps 500 » Les deux majors, à fr. 400 » 800 » Les sept capitaines, à 600 » 4,200 » Les vingt-quatre lieutenants et sous-lieutenants, à 400 » 9,600 »	15,100 »
--	---	----------

Pour ancienneté de grade. | Capitaines et lieutenants qui comptent 25 ans et 12 ans de grade d'officier 80,062 50

TOTAL fr. 5,910,512 50

A DÉDUIRE $\frac{1}{2}$ % pour médicaments 29,551 56

RESTE fr. 5,880,760 94

(¹) Officiers d'infanterie 1,712
 Comptables 98 } 1,838
 Médecins 78

TROUPES (SUITE).

GRADES.	Composition d'un régiment			Soit pour :							NOMBRE de JOURNÉES.	SOLDE journalière.	MONTANT		
	De carabiniers.	De grenadiers.	De chasseurs ou de ligne.	Le régiment des carabiniers.	Le régiment des grenadiers.	Les dix-sept régiments de chasseurs et d'infanterie de ligne.	Les deux comp. sédentaires.	Le corps de discipline et de correction.	L'école des pupilles de l'armée.	LE TOTAL.			par GRADE.	par CATÉGORIE.	
REPORT.	2,154	1,592	1,516	2,154	1,592	22,572	»	»	»	26,118	9,555,070	»	»	7,459,879 40	
19 dépôts de régiment:															
<i>Petits états-majors.</i>															
Sergents gardes-magasins. { Grenadiers	1	1	1	»	1	»	»	»	»	1	565	1 86	678 90	58,905 55	
Les autres	1	1	1	1	»	17	»	»	»	18	6,570	1 85	12,025 10		
Armuriers sergents-majors	1	1	1	1	1	17	»	»	»	10	5,650	2 54	8,541 »		
— sergents	1	1	1	1	1	17	»	»	»	9	5,285	1 85	6,011 55		
Maîtres tailleurs et cordonniers	2	2	2	2	2	54	»	»	»	58	15,870	» 84	11,650 80		
19 compagnies de dépôt:															
<i>1 compagnie de carabiniers.</i>															
Sergents-majors	1	»	»	1	»	»	»	»	»	1	565	2 54	854 10	7,241 60	
Premiers sergents	1	»	»	1	»	»	»	»	»	1	565	1 98	722 70		
Sergents-fourriers	1	»	»	1	»	»	»	»	»	1	565	1 85	667 95		
Sergents	5	»	»	5	»	»	»	»	»	5	1,095	1 85	2,005 85		
Caporaux	8	»	»	8	»	»	»	»	»	8	2,920	» 85	2,482 »		
Clairons	2	»	»	2	»	»	»	»	»	2	750	» 70	511 »		
<i>1 compagnie de grenadiers.</i>															
Sergents-majors	»	1	»	»	1	»	»	»	»	1	565	2 57	865 05	7,380 50	
Premiers sergents	»	1	»	»	1	»	»	»	»	1	565	2 01	755 65		
Sergents-fourriers	»	1	»	»	1	»	»	»	»	1	565	1 86	678 90		
Sergents	»	5	»	»	5	»	»	»	»	5	1,095	1 86	2,056 70		
Caporaux	»	8	»	»	8	»	»	»	»	8	2,920	» 87	2,540 40		
Clairons	»	2	»	»	2	»	»	»	»	2	750	» 72	525 60		
<i>17 compagnies de chasseurs et de ligne.</i>															
Sergents-majors	»	»	1	»	»	17	»	»	»	17	6,205	2 54	14,519 70	122,486 70	
Premiers sergents	»	»	1	»	»	17	»	»	»	17	6,205	1 98	12,285 00		
Sergents-fourriers	»	»	1	»	»	17	»	»	»	17	6,205	1 85	11,555 15		
Sergents	»	»	5	»	»	51	»	»	»	51	18,615	1 85	54,063 45		
Caporaux	»	»	8	»	»	156	»	»	»	156	49,640	» 84	41,697 60		
Clairons	»	»	2	»	»	54	»	»	»	54	12,410	» 69	8,562 90		
Compagnies spéciales.															
<i>2 compagnies sédentaires.</i>															
Sergents-majors	»	»	»	»	»	»	2	»	»	2	750	2 54	1,708 20	87,751 40	
Sergents-fourriers	»	»	»	»	»	»	2	»	»	2	750	1 85	1,555 90		
Premiers sergents	»	»	»	»	»	»	40	»	»	40	14,600	1 98	28,908 »		
Sergents	»	»	»	»	»	»	26	»	»	26	9,490	1 85	17,566 70		
Caporaux	»	»	»	»	»	»	52	»	»	52	11,680	» 84	9,811 20		
Clairons	»	»	»	»	»	»	4	»	»	4	1,460	» 60	1,007 40		
Soldats	»	»	»	»	»	»	126	»	»	126	45,990	» 60	27,594 »		
<i>Corps de discipline et de correction.</i>															
Adjudant sous-officier	»	»	»	»	»	»	»	1	»	1	565	3 25	1,186 25	282,798 55	
Sergent-clairon	»	»	»	»	»	»	»	1	»	1	565	2 15	784 75		
Caporaux-clairons	»	»	»	»	»	»	»	2	»	2	750	1 05	766 50		
Sergent-armurier	»	»	»	»	»	»	»	1	»	1	565	1 85	667 95		
Maîtres tailleur et cordonnier	»	»	»	»	»	»	»	2	»	2	750	» 84	615 20		
Sergents-majors	»	»	»	»	»	»	»	6	»	6	2,190	2 57	5,190 50		
Premiers sergents	»	»	»	»	»	»	»	12	»	12	4,580	2 01	8,805 80		
Sergents-fourriers	»	»	»	»	»	»	»	6	»	6	2,190	1 86	4,075 40		
Sergents	»	»	»	»	»	»	»	42	»	42	15,550	1 86	28,515 80		
Caporaux	»	»	»	»	»	»	»	96	»	96	55,040	» 87	50,484 80		
Clairons	»	»	»	»	»	»	»	12	»	12	4,580	» 72	5,155 60		
Correctionnaires { employés aux travaux	»	»	»	»	»	»	»	400	»	400	146,000	» 50	75,000 »		
{ non employés aux travaux	»	»	»	»	»	»	»	800	»	800	292,000	» 45	125,560 »		
<i>École des pupilles de l'armée.</i>															
Pupilles	»	»	»	»	»	»	»	»	700	700	255,500	» 51	150,505 »		
	2,174	1,612	1,556											150,505 »	
TOTAUX				2,174	1,612	22,712	252	1,581	700	28,811	10,516,015	TOTAL. . . fr.		8,156,728 10	

Par régiment . . . 1,556

Supplément de solde :

Corps de discipline et de correction.	{	68 sous-officiers	24,820 journées, à 40 c.	9,928 »	}	17,501 »
		98 caporaux	53,770 — à 20 c.	7,154 »		
		12 clairons	4,580 — à 05 c.	219 »		

TOTAL. . . . fr. 8,154,929 10

BUDGET DE L'EXERCICE 1890.

N° DES ARTICLES.	LITRAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS demandés pour l'exercice 1890.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1889.
		REPORT. fr. 14,027,060 »		
		Indemnité de fourrages.		
	b.	254 chevaux × 365 = 92,710 journées d'indemnité représentative, à fr. 1 50 139,065 »		
		Moyens de transport.		
	c.	Moyens de transport aux troupes en marche 171,000 »		
		Logement et nourriture.		
			14,756,300 »	14,682,590 »
12 (suite)	d.	Miliciens à incorporer 22,500 journées. Mouvements éventuels pendant l'année. 51,000 — <hr style="width: 10%; margin-left: auto; margin-right: 0;"/> 73,500 journées à fr. 1 25 c. 91,875 »		
		Frais d'administration et d'instruction.		
		1 régiment de carabiniers, à 16,000 »		
		Les 18 autres régiments, à 14,500 francs 261,000 »		
		2 compagnies sédentaires, à 400 francs 800 »		
	e.	1 école des pupilles de l'armée. 17,000 »		
		1 école de tir et de perfectionnement. 7,200 »		
		Le corps de discipline et de correction 5,300 » <hr style="width: 10%; margin-left: auto; margin-right: 0;"/> 307,300 »		
		A REPORTER. fr.	14,756,300 »	14,682,590 »

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1888.	DÉPENSES de l'exercice 1887.	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
53,710	*	14,659,100	15,454,618 00	
53,710	*	14,659,100	15,454,618 00	

CAVALERIE. — Cette arme se compose : 1° de deux régiments de chasseurs, }
 2° de quatre régiments de lanciers, } chacun de cinq escadrons actifs.
 3° de deux régiments de guides, }

OFFICIERS.

GRADES.	EFFECTIF par unité.		COMPOSITION DES RÉGIMENTS						TOTAUX.		Traitement annuel.	MONTANT										
	Hommes.	Chevaux.	2 régiments de chasseurs.		4 régiments de lanciers.		2 régiments de guides.		Hommes.	Chevaux à ration forte.		GRADE.	CATÉGORIE.									
			Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.														
États-majors de régiment.																						
Colonels	1	5	2	6	4	12	2	6	8	24	9,500	76,000										
Lieutenants-colonels	1	2	2	4	4	8	2	4	8	16	7,100	56,800										
Majors	2	4	4	8	8	16	4	8	16	52	6,500	100,800										
Capitaines adjudants-majors en 1 ^{er}	1	2	2	4	4	8	2	4	8	16	5,100	40,800										
Lieutenants adjudants-majors	1	2	2	4	4	8	2	4	8	16	5,250	26,000										
Lieutenants ou sous-lieutenants porte-étendard	1	2	2	4	4	8	2	4	8	16	5,100	24,800										
Capitaines en premier quartiers-maitres	1	"	2	"	4	"	2	"	8	"	4,000	52,000										
Lieutenants et sous-lieutenants payeurs	1	"	2	"	4	"	2	"	8	"	2,250	18,000										
Capitaines administrateurs d'habillement de 1 ^{re} , 2 ^e et 5 ^e classe.	1	"	2	"	4	"	2	"	8	"	5,450	27,600										
Médecins de régiment de 1 ^{re} classe	1	1	2	2	4	4	2	2	4	4	6,500	25,200										
Id. de 2 ^{me} classe	1	1	2	2	4	4	2	2	4	4	5,100	20,400										
Id. de bataillon de 1 ^{re} classe	1	1	2	2	4	4	2	2	8	8	4,200	55,600										
Vétérinaire principal	1	1	2	2	4	4	2	2	1	1	5,500	5,500										
Vétérinaires de 1 ^{re} classe, vétérinaire de régiment de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe	1	1	2	2	4	4	2	2	7	7	4,600	52,200										
Id. de 2 ^e —	1	1	2	2	4	4	2	2	8	8	3,250	26,000										
Id. de 5 ^e —	1	1	2	2	4	4	2	2	8	8	2,800	22,400										
Escadrons actifs.																						
	15	20											568,100									
Capitaines commandants	1	2	10	20	20	40	10	20	40	80	5,100	204,000										
Id. en second de 1 ^{re} et 2 ^e classe.	1	2	10	20	20	40	10	20	40	80	4,200	168,000										
Lieutenants	2	4	20	40	40	80	20	40	80	160	3,250	260,000										
Sous-lieutenants	2	4	20	40	40	80	20	40	80	160	2,950	256,000										
Officiers à la suite.																						
Capitaines commandants	6	12	"	"	"	"	"	"	8	16	5,100	40,800	908,800									
TOTAUX.																						
Soit par régiment.													90	160	180	520	90	160	(*)568	656		
													45	80	45	80	45	80				

(*) Officiers de l'arme. 304 }
 Comptables 24 } 368
 Médecins 16 }
 Vétérinaires 24 } 40

A AJOUTER LES SUPPLÉMENTS DE TRAITEMENT.
 Pour ancienneté de grade. Capitaines et lieutenants qui comptent 25 ans et 12 ans de grade d'officier 10,100 »
 Aux officiers de l'école d'équitation 4,000 »
TOTAL. 14,100 »
 A déduire 1/2 % pour médicaments. 7,455 »
RESTE. fr. 1,485,545 »

TROUPES.

GRADES.	EFFECTIF par unité.		COMPOSITION DES RÉGIMENTS						TOTAUX.			NOMBRE de JOURNÉES.	SOLDE journalière.	MONTANT											
	Hommes.	Chevaux.	2 régiments de chasseurs.		4 régiments de lanciers.		2 régiments de guides.		Chevaux à ration					GRADE.	CATÉGORIE.										
			Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	légère.	mixte.					forte.									
Petits états-majors de régiment.																									
Adjudants sous-officiers	2	2	4	4	8	8	"	"	12	4	8	"	4,580	5 25	14,255										
Maréchaux des logis chefs secrétaires	1	1	2	2	4	4	"	"	6	2	4	"	1,460	5 25	4,745										
Id. des logis gardes-magasins	1	"	2	"	4	"	"	"	2	"	"	"	2,190	2 86	6,265 40										
Trompettes-majors	1	1	2	2	4	4	"	"	2	"	"	"	750	2 88	2,102 40										
Id. brigadiers	1	1	2	2	4	4	"	"	2	"	4	"	2,190	2 21	4,859 90										
Maréchaux des logis armuriers	1	"	2	"	4	"	"	"	2	"	"	"	750	2 25	1,627 90										
Maitres tailleurs, bottiers et selliers.	5	"	6	"	12	"	"	"	18	"	"	"	2,190	2 44	5,545 60										
									6				750	2 40	1,795 80										
									6				2,190	1 76	3,854 40										
									2				750	1 78	1,299 40										
									2				2,190	2 21	4,859 90										
									2				750	2 23	1,627 90										
									6				6,570	" 84	5,518 80										
									6				2,190	" 84	1,859 60										
Escadrons actifs.																									
	10	5														59,953									
Maréchaux des logis chefs	1	1	10	10	20	20	"	"	50	10	20	"	10,950	2 86	51,517										
Premiers maréchaux des logis	1	1	10	10	20	20	"	"	10	10	20	"	5,650	2 88	10,512										
Maréchaux des logis fourriers	1	1	10	10	20	20	"	"	10	10	20	"	10,950	2 56	25,842										
Id. des logis	7	7	70	70	140	140	"	"	10	10	20	"	5,650	2 58	8,687										
Brigadiers	12	12	120	120	240	240	"	"	50	10	20	"	10,950	2 21	24,199 50										
Trompettes	5	5	50	50	60	60	"	"	10	10	20	"	5,650	2 25	8,159 50										
Maréchaux ferrants	2	2	20	20	40	40	"	"	20	20	40	"	76,650	2 21	169,596 50										
Cavaliers de 1 ^{re} classe	24	24	240	240	480	480	"	"	70	70	140	"	25,550	2 25	56,976 50										
Id. de 2 ^e —	69	69	690	690	1,580	1,580	"	"	120	120	240	"	151,400	1 05	157,970										
Id. non montés	20	"	200	"	400	"	"	"	120	120	240	"	45,800	1 08	47,504										
									90	50	60	"	52,850	1 56	51,246										
									50	50	50	"	10,950	1 58	17,501										
									60	20	40	"	21,900	" 86	18,854										
									20	"	"	"	7,500	" 89	6,497										
									720	240	480	"	262,800	" 86	226,008										
									240	"	240	"	87,600	" 89	77,964										
									2,070	690	1,580	"	755,550	" 85	627,106 50										
									690	690	690	"	251,850	" 86	216,591										
									600	"	"	"	219,000	" 85	181,770										
									200	"	"	"	75,000	" 86	62,780										
TOTAUX.													1,420	1,210	2,840	2,420	1,420	1,210	5,680	1,210	2,420	1,210	2,073,200		
Soit par régiment.													710	605	710	605	710	605			4,840				

A AJOUTER LES SUPPLÉMENTS DE SOLDE :
 Pour 52 brigadiers pionniers ou 11,680 journées à 15 c^e . . . fr. 1,752 »
 Pour 256 cavaliers pionniers ou 95,440 journées à 10 c^e 9,544 »
TOTAL. 11,096 »
 Pour les sous-officiers, brigadiers et cavaliers à l'école d'équitation 2,690 »
TOTAL. fr. 2,080,160 50

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1888.	DÉPENSES de l'exercice 1887.	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
53,710 "	"	14,630,100 "	15,454,618 99	
53,710 "	"	14,630,100 "	15,454,618 99	

BUDGET DE L'EXERCICE 1890.

N° DES ARTICLES. LITTRAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
		demandés pour l'exercice 1890.	voies pour l'exercice 1889.
	REPORT. . . . fr. 3,523,878 »	14,730,300 »	14,082,590 »
	Harnachement, etc.		
b.	Entretien du harnachement, traitement et ferrure des 4,840 chevaux de troupe, soit 1,708,600 journées, à 12 centimes fr. 211,902 »		
	Moyens de transport.		
c.	Moyens de transport aux troupes en marche. fr. 6,000 »	3,863,800 »	3,863,400 »
	Logement et nourriture.		
d.	Mouvements éventuels pendant l'année : 42,400 journées, à fr. 1 25 fr. 53,000 »		
	Frais d'administration et d'instruction.		
e.	Huit régiments à 5 escadrons actifs, à . . . fr. 7,200 fr. 57,600 »		
	Une école d'équitation 11,330 »		
	<hr/> 68,930 »		
	A REPORTER. . . . fr. 18,600,100 »	18,600,100 »	18,545,090 »

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS.
		voies	de	
AUGMENTATION.	DIMINUTION.	pour l'exercice	l'exercice	
		1888.	1887.	
53,710 »	•	14,630,100 »	15,454,018 09	
400 »	•	3,806,600 »	3,880,450 58	
54,110 »	»	18,445,700 »	19,335,060 67	

BUDGET DE L'EXERCICE 1890.

N° DES ARTICLES.	LITÉRAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS	CRÉDITS
				demandés pour l'exercice 1890.	voies pour l'exercice 1889.
			REPORT. fr.	18,600,100	18,543,990
		Traitement et solde de l'artillerie.			
		Traitement, solde et accessoires.			
		ÉTAT-MAJOR PARTICULIER.			
		<i>Officiers.</i>			
		5	10	Colonels, à	9,500 . . . fr. 47,500
		5	5	Lieutenants-colonels, à	7,100 35,500
		5	3	Majors, à	6,300 31,500
		7		Capitaines commandants, à	4,000 32,200
		11		— en second de 2 ^e classe, à	4,200 46,200
		5		Majors et commandants du matériel, à	5,500 27,500
		1		Garde d'artillerie principal, à	4,600 4,600
		8		Gardes d'artillerie de 1 ^{re} classe, à	3,700 29,600
		8		— de 2 ^e — à	2,750 22,000
		8		— de 3 ^e — à	2,100 16,800
		03	38		295,400
				A DÉDUIRE $\frac{1}{4}$ % pour médicaments	1,467
				RESTE fr.	291,933
				<i>Sous-officiers et employés.</i>	
		47	"	Conducteurs de 1 ^{re} classe, à	1,500 . . . fr. 70,500
		47	"	— de 2 ^e — à	1,500 61,100
		5	"	Maîtres artificiers, à	1,500 7,500
		62	"	Brigadiers portiers d'arsenal	725 44,950
		1	"	Contrôleur principal, à	3,500 3,500
		3	"	— de 1 ^{re} classe, à	2,800 8,400
		3	"	— de 2 ^e — à	2,300 6,900
		4	"	Reviseurs, à	2,000 8,000
		172	"		210,650
				<i>Régiments et compagnies spéciales.</i>	
		509	486	Officiers de tous grades	1,982,251 44
		7,861	2,372	Sous-officiers, brigadiers et soldats	2,775,314
		8,370	2,858		
				Haute paye pour les chevrons d'ancienneté et la décoration militaire	40,000
				Indemnité aux sous-officiers promus officiers	1,500
				— de 40 centimes en remplacement des vivres de campagne, à al- louer aux officiers qui camperont à Beverloo et à Brasschaet, ou qui seront détachés pour assister aux manœuvres	8,000
				Première mise de petit équipement à allouer à 2,058 miliciens et à 200 volon- taires à incorporer, soit { 644 hommes à cheval, à 50 fr. 32,200 } 1,614 — à pied, à 36 58,104 }	90,504
				Allocation supplémentaire pour l'habillement	14,000
					5,413,952 44
				A DÉDUIRE :	
				Pour 72,300 journées de militaires traités dans les hôpitaux, à 77 centimes	55,671
				Pour vacances et petites permissions	121,350,04
					177,201 04
					5,236,751 40
				A REPORTER. fr.	5,236,751 40
				18,600,100	18,543,990

ARTILLERIE.

Cette arme se compose : 1° D'un état-major particulier.

- 2° De 4 régiments de campagne formés, savoir : { les 1^{er} et 3^e régim^{ts} chacun de 8 batteries montées et de 2 batteries de réserve ;
 les 2^e et 4^e — — — 2 — à cheval, 7 batteries montées et 1 batt. de réserve ;
- 3° De 3 — de siège formés chacun de 16 batteries de siège, 1 batterie de réserve et 1 batterie de dépôt ;
- 4° De 4 compagnies spéciales : 1 de pontonniers, 1 d'ouvriers, 1 d'armuriers et 1 d'artificiers ;
- 5° D'un bataillon du train formé d'un état-major { 4 compagnies pour les colonnes de munitions et les équipages des pontonniers et du génie ;
 et de 7 compagnies : { 2 — — équipages de l'administration ;
 1 compagnie de dépôt.

OFFICIERS DES CORPS.

GRADES.	EFFECTIF de chaque BATTERIE ou COMPAGNIE.		COMPOSITION DES RÉGIMENTS ET DES COMPAGNIES SPÉCIALES.								Totaux.		Traitement annuel.	Montant.	MONTANT par catégorie.	Observations.		
	Hommes.	Chevaux.	LES 1 ^{er} ET 3 ^e RÉGIMENTS de campagne.		2 ^e ET 4 ^e RÉGIMENTS de campagne.		5 ^e , 6 ^e ET 7 ^e RÉGIMENTS de siège.		Quatre COMPAGNIES SPÉCIALES.		LE TRAIN.						HOMMES.	CHEVAUX à ration forte.
			Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.						
États-majors des régiments.																		
Colonels	2	6	2	6	2	6	2	6	2	6	2	6	7	18	9,500	66,500		
Lieutenants-colonels	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	7	14	7,100	49,700		
Majors	8	16	6	12	6	12	6	12	6	12	6	12	29	45	6,500	182,700		
Capitaines commandants adjudants-majors	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	7	11	5,100	53,700		
Lieutenants	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	7	11	5,250	22,750		
Capitaines commandants instructeurs	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	4	8	5,100	20,400		
Capitaines en premier quartiers-maîtres	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	7	11	4,000	28,000		
Lieutenants ou sous-lieutenants payeurs	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	7	11	2,250	15,750		
Capitaines administ. d'habillem ^t de 1 ^{re} , 2 ^e et 3 ^e cl.	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	7	11	3,450	24,150		
Médecins de régim ^t de 1 ^{re} classe	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	4	4	6,500	25,200		
— de 2 ^{me} —	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	4	4	5,100	15,300		
— de bat ^{on} de 1 ^{re} —	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	4	4	4,200	29,400		
— de 2 ^e —	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	4	4	3,250	9,750		
Vétérinaire principal	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	1	1	5,500	5,500		
— de 1 ^{re} cl., de régim. de 1 ^{re} ou de cl.	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	5	4	4,600	13,800		
— de 2 ^e —	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	4	4	3,250	13,000		
RÉGIMENTS DE CAMPAGNE.																		
4 batteries à cheval.																		
Capitaines commandants	1	2	4	8	4	8	4	8	4	8	4	8	4	8	5,100	20,400		
— en 2 ^d de 1 ^{re} et de 2 ^e classe	1	1	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4,200	16,800		
Lieutenants	3	6	12	24	12	24	12	24	12	24	12	24	12	24	5,100	37,200		
Sous-lieutenants	5	9																
30 batteries montées.																		
Capitaines commandants	1	2	16	52	14	28	14	28	14	28	14	28	50	60	5,100	153,000		
— en 2 ^d de 1 ^{re} et 2 ^e classe	1	1	16	16	14	14	14	14	14	14	14	14	50	50	4,200	126,000		
Lieutenants	3	6	48	96	42	84	42	84	42	84	42	84	90	180	5,100	279,000		
Sous-lieutenants	5	9																
6 batteries de réserve.																		
Capitaines commandants	1	1	4	4	2	2	2	2	2	2	2	2	6	6	5,100	50,600		
Lieutenants	1	1	4	4	2	2	2	2	2	2	2	2	6	6	3,250	19,500		
Sous-lieutenants	1	1	4	4	2	2	2	2	2	2	2	2	6	6	2,950	17,700		
RÉGIMENTS DE SIÈGE.																		
48 batteries de siège.																		
Capitaines commandants	1	1					48						48		4,600	220,800		
Lieutenants	1	1					48						48		2,875	158,000		
Sous-lieutenants	1	1					48						48		2,475	118,800		
3 batteries de réserve.																		
Capitaines commandants	1	1					3						3		4,600	13,800		
Lieutenants	1	1					3						3		2,875	8,625		
Sous-lieutenants	1	1					3						3		2,475	7,425		
3 batteries de dépôt.																		
Capitaines commandants	1	1					3						3		4,600	13,800		
Lieutenants	1	1					3						3		2,875	8,625		
Sous-lieutenants	1	1					3						3		2,475	7,425		
Officiers à la suite.																		
Capitaines commandants							6						6		4,600		27,600	
COMPAGNIES SPÉCIALES.																		
1 compagnie de pontonniers.																		
Capitaine commandant	1	1							1	1			1	1	5,100	5,100		
— en second	1	1							1	1			1	1	4,200	4,200		
Lieutenants	2	2							2	2			2	2	5,250	6,500		
Sous-lieutenants	2	2							2	2			2	2	2,950	5,900		
3 compagnies : ouvriers, armuriers et artificiers.																		
Capitaine commandant	1	1							3	3			3		4,600	13,800		
Lieutenants	1	1							3	3			3		2,875	8,625		
Sous-lieutenants	2	2							6	6			6		2,475	14,850		
BATAILLON DU TRAIN.																		
Major	1	2									1	2	1	2	6,500	6,500		
Capitaine en second adjudant-major	1	1									1	2	1	2	4,200	4,200		
Capitaine en premier quartier-maître	1	1									1	1	1	1	4,000	4,000		
— administ. d'habillem ^t de 1 ^{re} , 2 ^e ou 3 ^e cl.	1	1									1	1	1	1	3,450	3,450		
Médecin de bataillon de 2 ^e classe	1	1									1	1	1	1	5,250	5,250		
Vétérinaire de 2 ^e classe	1	1									1	1	1	1	5,250	5,250		
Capitaines commandants	1	2									4	7	4	7	5,100	20,400		
— en second	1	2									3	6	3	6	4,200	12,600		
Lieutenants	1	1									7	7	7	7	5,250	22,750		
Sous-lieutenants	1	1									7	7	7	7	2,950	20,650		
Officiers à la suite.																		
Capitaines en second											1	2	1	2	4,200	4,200	103,050	
TOTAUX.	9	9	124	202	126	210	215	55	18	6	28	55	a) 509	486				
Soit par régiment			62	101	65	105	71	11									TOTAL. 1,986,725	

À AJOUTER LES SUPPLÉMENTS DE TRAITEMENT :

Pour ancienneté de grade { Capitaines et lieutenants qui comptent 25 ans et 12 ans de grade d'officier 5,487 50

TOTAL fr. 1,992,212 50

À DÉDUIRE ½ % pour médicaments 9,961 06

RESTE fr. 1,982,251 44

a) Officiers d'artillerie 435
 — du train 24 } 509
 Comptables 23
 Médecins 18 } 27
 Vétérinaires 9

TROUPES.

GRADES.	EFFECTIF			COMPOSITION DES RÉGIMENTS.									TOTAUX.			NOMBRE de Journées.	SOLDE journalière.	MONTANT par grade.	MONTANT par catégorie.	Observations.
	de chaque BATTERIE.			Les 1 ^{er} ET 3 ^e RÉGIMENTS de campagne.			Les 2 ^e ET 4 ^e RÉGIMENTS de campagne.			Les 5 ^e , 6 ^e et 7 ^e RÉGIMENTS de siège.	Chevaux									
	Hommes.	Chevaux		Hommes.	Chevaux		Hommes.	Chevaux			Hommes.	Chevaux								
		de selle.	de trait.		de selle.	de trait.		de selle.	de trait.			de selle.	de trait.							
Petits états-majors des régiments.																				
Adjutants sous-officiers	"	"	"	4	4	"	4	4	"	6	14	8	"	5,110	5 25	16,607 50				
Maréchaux des logis chefs artificiers	"	"	"	2	"	"	2	"	"	5	2	"	"	750	2 86	2,087 80				
— — secrétaires	"	"	"	2	"	"	2	"	"	5	4	"	"	1,825	2 75	4,982 25				
Maréchaux des logis gardes-magasins	"	"	"	2	"	"	2	"	"	5	7	"	"	1,460	2 86	4,175 60				
Trompettes-majors	"	"	"	2	2	"	2	2	"	5	7	4	"	1,095	2 50	2,757 50				
— brigadiers	"	"	"	2	2	"	2	2	"	5	7	4	"	2,555	1 98	5,058 90				
Maréchaux des logis armuriers	"	"	"	2	"	"	2	"	"	5	7	"	"	2,555	2 58	6,080 90				
Maîtres selliers, tailleurs et bottiers	"	"	"	6	"	"	6	"	"	6	18	"	"	2,555	1 76	4,496 80				
Ouvriers selliers (soldats)	"	"	"	4	"	"	4	"	"	6	18	"	"	6,570	" 84	5,518 80				
											4	"	"	1,460	" 95	1,557 80				
											4	"	"	1,460	" 87	1,270 20				
RÉGIMENTS DE CAMPAGNE.																				
4 batteries à cheval.																				
Adjutants de batterie	1	1	"	"	"	"	4	4	"	"	4	4	"	1,460	2 96	4,521 60				
Maréchaux des logis chefs	1	1	"	"	"	"	4	4	"	"	4	4	"	1,460	2 86	4,175 60				
— — fourriers	1	1	"	"	"	"	4	4	"	"	4	4	"	1,460	2 21	5,226 60				
Maréchaux des logis	6	6	"	"	"	"	24	24	"	"	24	24	"	8,760	2 21	19,559 60				
Brigadiers	6	6	"	"	"	"	24	24	"	"	24	24	"	8,760	1 05	9,108 "				
— artificiers	5	5	"	"	"	"	12	12	"	"	12	12	"	4,580	" 95	4,075 40				
Trompettes	2	2	"	"	"	"	8	8	"	"	8	8	"	2,920	1 56	4,555 20				
Selliers, forgerons, charrons et charpentiers	4	"	"	"	"	"	16	"	"	"	16	"	"	5,840	" 95	5,451 20				
Maréchaux ferrants	2	"	"	"	"	"	8	"	"	"	8	"	"	2,920	" 85	2,425 60				
Canonnières { de 1 ^{re} classe	14	42	40	"	"	"	56	168	160	"	56	168	160	20,440	" 88	17,987 20				
de 2 ^e classe	70			"	"	"	280			"	280			102,200	" 85	84,826 "				
	110	62	40															159,578 "		
30 batteries montées.																				
Adjutants de batterie	1	1	"	16	16	"	14	14	"	"	50	50	"	10,950	2 96	52,412 "				
Maréchaux des logis chefs	1	1	"	16	16	"	14	14	"	"	50	50	"	10,950	2 86	51,517 "				
— — fourriers	1	1	"	16	16	"	14	14	"	"	50	50	"	10,950	2 21	24,199 50				
Maréchaux des logis	6	6	"	96	96	"	84	84	"	"	180	180	"	65,700	2 21	145,197 "				
Brigadiers { à cheval	2	2	"	52	52	"	28	28	"	"	60	60	"	21,900	1 05	22,995 "				
à pied	4	"	"	64	"	"	56	"	"	120	"	"	"	45,800	" 98	42,924 "				
artificiers	5	"	"	48	"	"	42	"	"	90	"	"	"	52,850	" 87	28,579 50				
Trompettes	2	2	"	52	52	"	28	28	"	"	60	60	"	21,900	1 56	54,164 "				
Selliers, forgerons, charrons et charpentiers	4	"	"	64	"	"	56	"	"	120	"	"	"	45,800	" 87	58,106 "				
Maréchaux ferrants	1	"	"	16	"	"	14	"	"	50	"	"	"	10,950	" 85	9,088 50				
Canonnières { de 1 ^{re} classe	6	"	"	96	"	"	84	"	"	180	"	"	"	65,700	" 78	51,246 "				
de 2 ^e classe	28	"	"	448	"	"	392	"	"	840	"	"	"	506,600	" 66	202,556 "				
Conducteurs { de 1 ^{re} classe	6	"	40	96	"	640	84	"	560	180	"	1,200	65,700	" 88	57,816 "					
de 2 ^e classe	24	"		584	"		556	"		720	"		262,800	" 85	218,124 "					
	89	15	40															958,524 50		
6 batteries de réserve.																				
Adjutants de batterie	1	1	"	4	4	"	2	2	"	"	6	6	"	2,190	2 96	6,482 40				
Maréchaux des logis chefs	1	1	"	4	4	"	2	2	"	"	6	6	"	2,190	2 86	6,265 40				
— — fourriers	1	1	"	4	4	"	2	2	"	"	6	6	"	2,190	2 21	4,859 90				
Maréchaux des logis	6	6	"	24	24	"	12	12	"	"	56	56	"	15,140	2 21	29,059 40				
Brigadiers { à cheval	2	2	"	8	8	"	4	4	"	"	12	12	"	4,580	1 05	4,599 "				
à pied	4	"	"	16	"	"	8	"	"	24	"	"	"	8,760	" 98	8,584 80				
artificiers	5	"	"	12	"	"	6	"	"	18	"	"	"	6,570	" 87	5,715 90				
Trompettes	2	2	"	8	8	"	4	4	"	"	12	12	"	4,580	1 56	6,852 80				
Selliers, forgerons, charrons et charpentiers	4	"	"	16	"	"	8	"	"	24	"	"	"	8,760	" 87	7,621 20				
Maréchaux ferrants	1	"	"	4	"	"	2	"	"	6	"	"	"	2,190	" 85	1,817 70				
	25	15	"															81,796 50		
RÉGIMENTS DE SIÈGE.																				
48 batteries de siège.																				
Adjutants de batterie	1	"	"	"	"	"	"	"	"	48	48	"	"	17,520	2 60	45,552 "				
Maréchaux des logis chefs	1	"	"	"	"	"	"	"	"	48	48	"	"	17,520	2 50	45,800 "				
— — fourriers	1	"	"	"	"	"	"	"	"	48	48	"	"	17,520	1 98	54,689 60				
Maréchaux des logis	5	"	"	"	"	"	"	"	"	240	240	"	"	87,600	1 98	175,448 "				
Brigadiers	6	"	"	"	"	"	"	"	"	288	288	"	"	105,120	" 98	105,017 60				
— artificiers	2	"	"	"	"	"	"	"	"	96	96	"	"	55,040	" 87	50,484 80				
Trompettes	2	"	"	"	"	"	"	"	"	96	96	"	"	55,040	1 44	50,457 60				
Charrons, forgerons et charpentiers	5	"	"	"	"	"	"	"	"	144	144	"	"	52,560	" 87	45,727 20				
Canonnières { de 1 ^{re} classe	8	"	"	"	"	"	"	"	"	584	584	"	"	140,160	" 78	109,524 80				
de 2 ^e classe	44	"	"	"	"	"	"	"	"	2,112	2,112	"	"	770,880	" 66	508,780 80				
	75	"	"															1,145,282 40		
3 batteries de réserve.																				
Maréchaux des logis chefs	1	"	"	"	"	"	"	"	"	5	5	"	"	1,095	2 50	2,757 50				
— — fourriers	1	"	"	"	"	"	"	"	"	5	5	"	"	1,095	1 98	2,168 10				
Maréchaux des logis	6	"	"	"	"	"	"	"	"	18	18	"	"	6,570	1 98	15,008 60				
Brigadiers	6	"	"	"	"	"	"	"	"	18	18	"	"	6,570	" 98	6,458 60				
Charrons, forgerons et charpentiers	5	"	"	"	"	"	"	"	"	9	9	"	"	5,285	" 87	2,857 95				
Élèves-trompettes	2	"	"	"	"	"	"	"	"	6	6	"	"	2,190	" 66	1,445 40				
	19	"	"															28,656 15		
3 batteries de dépôt.																				
Maréchaux des logis chefs	1	"	"	"	"	"	"	"	"	5	5	"	"	1,095	2 50	2,757 50				
— — fourriers	1	"	"	"	"	"	"	"	"	5	5	"	"	1,095	1 98	2,168 10				
Maréchaux des logis	4	"	"	"	"	"	"	"	"	12	12	"	"	4,580	1 98	8,672 40				
Brigadiers	4	"	"	"	"	"	"	"	"	12	12	"	"	4,580	" 98	4,292 40				
Trompettes	2	"	"	"	"	"	"	"	"	6	6	"	"	2,190	1 44	5,155 60				
	12	"	"															21,024 "		
TOTAUX A REPORTER				1,550	268	640	1,762	404	720	5,627	6,959	752	1,560	2,552,755					2,454,204 50	

TRoupES (SUITE).

GRADES.	EFFECTIF			COMPOSITION DES RÉGIMENTS ET DES COMPAGNIES SPÉCIALES.									TOTALS.			NOMBRE de journées.	SOLDE journalière.	MONTANT par grade.	MONTANT par catégorie.	Observations.	
	de chaque BATTERIE OU COMPAGNIE.			Les 1 ^{er} ET 5 ^e RÉGIMENTS de campagne.			Les 2 ^e ET 4 ^e RÉGIMENTS de campagne.			Les 3 ^e , 6 ^e et 7 ^e RÉGIMENTS de siège.	COMPAGNIES SPÉCIALES.			de							
	Hommes.	Chevaux		Hommes.	Chevaux		Hommes.	Chevaux			Hommes.	Chevaux.		Hommes.	Chevaux						
	de selle.	de trait.		de selle.	de trait.		de selle.	de trait.		de selle.	de trait.		de selle.	de trait.							
REPORT.	"	"	"	1,550	268	640	1,762	464	720	5,627	"	"	"	6,959	752	1,560	2,552,755	"	"	2,454,294 50	
COMPAGNIES SPÉCIALES.																					
1 compagnie de pontonniers.																					
Maréchal des logis chef	1	"	"	"	"	"	"	"	"	"	1	"	"	1	"	"	565	2 74	1,000 10		
— — constructeur	1	"	"	"	"	"	"	"	"	"	1	"	"	1	"	"	565	2 74	1,000 10		
— — fourrier	1	"	"	"	"	"	"	"	"	"	1	"	"	1	"	"	565	2 19	799 55		
Maréchaux des logis	10	"	"	"	"	"	"	"	"	"	10	"	"	10	"	"	5,650	2 19	7,995 50		
Brigadiers	10	"	"	"	"	"	"	"	"	"	10	"	"	10	"	"	5,650	1 15	4,197 50		
Trompettes	2	"	"	"	"	"	"	"	"	"	2	"	"	2	"	"	750	1 44	1,051 20		
Maîtres-ouvriers	20	"	"	"	"	"	"	"	"	"	20	"	"	20	"	"	7,500	1 05	7,665 "		
Pontonniers de 1 ^{re} classe	20	"	"	"	"	"	"	"	"	"	20	"	"	20	"	"	7,500	" 88	6,424 "		
— de 2 ^e —	72	"	"	"	"	"	"	"	"	"	72	"	"	72	"	"	26,280	" 78	20,498 40		
																				50,629 15	
1 compagnie d'ouvriers.																					
Adjudant de batterie	1	"	"	"	"	"	"	"	"	"	1	"	"	1	"	"	565	5 21	1,171 65		
Maréchal des logis chef	1	"	"	"	"	"	"	"	"	"	1	"	"	1	"	"	565	5 11	1,155 15		
— — fourrier	2	"	"	"	"	"	"	"	"	"	2	"	"	2	"	"	750	2 44	1,781 20		
Maréchaux des logis	14	"	"	"	"	"	"	"	"	"	14	"	"	14	"	"	5,110	2 44	12,468 40		
Brigadiers	12	"	"	"	"	"	"	"	"	"	12	"	"	12	"	"	4,580	1 08	4,750 40		
Trompettes	2	"	"	"	"	"	"	"	"	"	2	"	"	2	"	"	750	1 44	1,051 20		
Ouvriers { de 1 ^{re} classe	50	"	"	"	"	"	"	"	"	"	50	"	"	50	"	"	18,250	" 98	17,885 "		
de 2 ^e —	95	"	"	"	"	"	"	"	"	"	95	"	"	95	"	"	55,945	" 78	26,477 10		
																				66,70 10	
1 compagnie d'armuriers.																					
Maréchal des logis chef	1	"	"	"	"	"	"	"	"	"	1	"	"	1	"	"	565	2 50	912 50		
— — fourrier	1	"	"	"	"	"	"	"	"	"	1	"	"	1	"	"	565	1 98	722 70		
Maréchaux des logis	8	"	"	"	"	"	"	"	"	"	8	"	"	8	"	"	2,920	1 98	5,781 60		
Brigadiers	10	"	"	"	"	"	"	"	"	"	10	"	"	10	"	"	5,650	" 98	5,577 "		
Trompettes	2	"	"	"	"	"	"	"	"	"	2	"	"	2	"	"	750	1 44	1,051 20		
Canonniers armuriers { de 1 ^{re} classe	12	"	"	"	"	"	"	"	"	"	12	"	"	12	"	"	4,580	" 78	5,416 40		
de 2 ^e —	96	"	"	"	"	"	"	"	"	"	96	"	"	96	"	"	55,040	" 66	25,126 40		
																				58,587 80	
1 compagnie d'artificiers.																					
Maréchal des logis chef	1	"	"	"	"	"	"	"	"	"	1	"	"	1	"	"	565	2 50	912 50		
— — fourrier	1	"	"	"	"	"	"	"	"	"	1	"	"	1	"	"	565	1 98	722 70		
Maréchaux des logis	8	"	"	"	"	"	"	"	"	"	8	"	"	8	"	"	2,920	1 98	5,781 60		
Brigadiers	10	"	"	"	"	"	"	"	"	"	10	"	"	10	"	"	5,650	" 98	5,577 "		
Trompettes	2	"	"	"	"	"	"	"	"	"	2	"	"	2	"	"	750	1 44	1,051 20		
Canonniers artificiers { de 1 ^{re} classe	20	"	"	"	"	"	"	"	"	"	20	"	"	20	"	"	7,500	" 78	5,694 "		
de 2 ^e —	60	"	"	"	"	"	"	"	"	"	60	"	"	60	"	"	21,900	" 66	14,454 "		
																				52,195 "	
BATAILLON DU TRAIN.																					
Petit état-major.																					
Adjudant sous-officier	1	"	"	"	"	"	"	"	"	"	1	"	"	1	"	"	565	5 25	1,186 25		
Brigadier-trompette	1	"	"	"	"	"	"	"	"	"	1	"	"	1	"	"	565	1 76	642 40		
Maréchal des logis chef secrétaire	1	"	"	"	"	"	"	"	"	"	1	"	"	1	"	"	565	2 84	1,056 60		
— — garde-magasin	1	"	"	"	"	"	"	"	"	"	1	"	"	1	"	"	565	1 98	722 70		
— — armurier	1	"	"	"	"	"	"	"	"	"	1	"	"	1	"	"	565	1 98	722 70		
Maîtres sellier, tailleur et bottier	5	"	"	"	"	"	"	"	"	"	5	"	"	5	"	"	1,035	" 84	919 80		
Compagnies.																					
Maréchaux des logis chefs	7	"	"	"	"	"	"	"	"	"	7	"	"	7	"	"	2,555	2 84	7,256 20		
Premiers maréchaux des logis	7	62	"	"	"	"	"	"	"	"	7	62	"	7	62	"	2,555	2 54	5,978 70		
Maréchaux des logis fourriers	7	"	"	"	"	"	"	"	"	"	7	"	"	7	"	"	2,555	2 19	5,595 45		
Maréchaux des logis	51	"	"	"	"	"	"	"	"	"	51	"	"	51	"	"	11,515	2 19	24,779 85		
Brigadiers	58	"	"	"	"	"	"	"	"	"	58	"	"	58	"	"	15,870	1 05	14,565 50		
Trompettes	14	"	"	"	"	"	"	"	"	"	14	"	"	14	"	"	5,110	1 54	7,869 40		
Maréchaux ferrants	8	"	"	"	"	"	"	"	"	"	8	"	"	8	"	"	2,920	" 85	2,425 60		
Selliers, forgerons et charpentiers	12	"	"	"	"	"	"	"	"	"	12	"	"	12	"	"	4,580	" 87	5,810 60		
Conducteurs { de 1 ^{re} classe	48	"	"	"	"	"	"	"	"	"	48	"	"	48	"	"	17,520	" 88	15,417 60		
de 2 ^e —	198	"	218	"	"	"	"	"	"	"	198	"	218	198	"	218	72,270	" 85	59,984 10		
	578	62	218																	152,909 45	
TOTAUX.				1,550	268	640	1,762	464	720	5,627	922	62	218	7,861	794	1,578	2,869,265	TOTAL. . . . fr.		2,775,51 "	
Soit par régiment.				775	154	520	881	252	560	1,209						2,572					

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1888.	DÉPENSES de l'exercice 1887.	OBSERVATIONS.
ACCROISSMENTION.	DIMINUTION.			
54,110 -	»	18,445,700	19,335,069 57	
54,110 »	»	18,445,700 »	19,335,069 57	

BUDGET DE L'EXERCICE 1890.

N° DES ARTICLES. LITTELLAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
		demandés pour l'exercice 1890.	votés pour l'exercice 1889.
	REPORT fr. 5,236,751 40	18,600,100 »	18,545,990 »
	Indemnité de fourrages.		
b	Pour les officiers de l'état-major particulier de l'arme : 38 chevaux × 565 = 13,870 journées d'indemnité représentative, à fr. 1 50 fr. 20,805 »		
	Harnachement.		
c	Entretien du harnachement, traitement et ferrure de 2,372 chevaux de troupe, soit pour 865,780 journées à 12 centimes fr. 103,893 60		
	Moyens de transport.		
14 (suite)	d. Moyens de transport aux troupes en marche 15,000 »	5,491,600 »	5,491,200 »
	Logement et nourriture.		
e	Mouvements éventuels pendant l'année 20,800 journées, à fr. 1 25. fr. 57,250 »		
	Frais de bureau, d'administration et d'instruction		
	Inspecteur général fr. 4,000 »		
	Deux directeurs dans les divisions territoriales 2,400 »		
	Inspecteur des armes de guerre 500 »		
f	Directeur de la fonderie de canons 500 »		
	Sept régiments, à 9,000 francs 63,000 »		
	Bataillon du train et compagnies spéciales 6,800 »		
	Une école de tir 700 »		
	77,000 »		
	A REPORTER fr.	24,091,700 »	24,037,190 »

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1888.	DÉPENSES de l'exercice 1887.	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
54,110 °	°	18,445,700 °	19,555,009 57	
400 °	°	5,458,120 °	5,357,510 00	
54,510 °	°	23,903,820 °	24,912,580 56	

BUDGET DE L'EXERCICE 1890.

N° DES ARTICLES.	LITRES des développements.	DÉSIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS	CRÉDITS
				demandés pour l'exercice 1890.	votés pour l'exercice 1889.
			REPORT. fr.	24,091,700	24,037,190
		Traitement et solde du génie.			
		Traitement, solde et accessoires.			
		ÉTAT-MAJOR PARTICULIER.			
		Officiers.			
		3	6	Colonels, à	9,500 fr. 28,500 *
		6	6	Lieutenants-colonels, à	7,100 42,600 *
		6	6	Majors, à	6,300 37,800 *
		17	7	Capitaines en 1 ^{re} , à	4,600 78,200 *
		11		— en second de 1 ^{re} et 2 ^e classe, à	5,700 40,700 *
		11		Lieutenants, à	2,875 31,625 *
		54	25		259,425 *
				A DÉDUIRE: ½ % pour médicaments	1,297 12
				Reste.	258,127 88
		Gardes.			
		7	"	Gardes principaux de 1 ^{re} classe, à 3,200.	22,400 *
		7	"	— de 2 ^e — à 2,800.	19,600 *
		12	"	— de 1 ^{re} classe, à 2,525.	50,500 *
		12	"	— de 2 ^e — à 2,100.	25,200 *
		12	"	— de 3 ^e — à 1,800.	21,600 *
		50	"		119,100 *
		Commis.			
		8	"	Commis principaux de 1 ^{re} classe, à 2,525.	20,200 *
		8	"	— de 2 ^e — à 2,225.	17,800 *
		8	"	— de 1 ^{re} classe, à 1,025.	13,400 *
		8	"	— de 2 ^e — à 1,025.	13,000 *
		9	"	— de 3 ^e — à 1,525.	11,925 *
		41	"		78,525 *
		Employés.			
		6	"	Éclusiers, à 1,525.	7,950 *
		8	"	Portiers, à 400.	3,200 *
		41	"	Agents de casernement, à 240.	9,840 *
		41	"	— à 150.	6,150 *
		1	"	Chef mécanicien 2,600.	2,600 *
		1	"	Garde forestier 2,100.	2,100 *
		1	"	Garde particulier 1,000.	1,000 *
		99	"		32,840 *
		Régiment.			
		89	17	Officiers de tous grades.	350,849 94
		1390	"	Sous-officiers et soldats.	460,268 65
		1479	17	Compagnie de marinière	10,840 50
				Haute paye pour les chevrons d'ancienneté et la décoration militaire	4,000 *
				Indemnité aux sous-officiers promus officiers.	800 *
				Indemnité de 40 centimes, en remplacement des vivres de campagne, à allouer aux officiers qui camperont à Beverloo ou qui seront détachés pour assister aux manœuvres.	2,000 *
				Première mise de petit équipement à allouer à 408 miliciens et à 62 volontaires à incorporer, à 56 francs.	16,920 *
				Allocation supplémentaire pour l'habillement.	3,000 *
					1,517,071 97
		A DÉDUIRE :			
				Pour 11,300 journées de militaires traités dans les hôpitaux, à 75 centimes.	8,475 *
				Pour vacances et petites permissions	20,216 97
				Reste.	34,691 97
				Reste.	1,282,380 *
				A REPORTER. fr.	1,282,380 *
					24,091,700 * 24,037,190 *

GÉNIE.

Cette arme se compose : 1° D'un état-major particulier;

2° D'un régiment formé de 3 bataillons de sapeurs-mineurs à 4 compagnies et d'un dépôt;

3° De 5 compagnies spéciales, savoir

1	—	1	—	1	—	1	—	1	—	1	—
		1 compagnie de télégraphistes de campagne;				de place et d'artificiers;					
		1 — de pontonniers de place;				de chemin de fer;					
		1 — d'ouvriers.									

OFFICIERS.

GRADES.	EFFECTIF		SOIT POUR :						TOTAUX.	TRAITEMENT	MONTANT		
	par		le		les 3						annuel.	par	par
	unité.	Chev.	régiment.	Chev.	compagnies	Chev.							
	Hommes.	Chev.	Hommes.	Chev.	Hommes.	Chev.	Hommes.	Chev.					
<i>Etat-major du régiment.</i>													
Colonel	1	2	1	2	»	»	1	2	9,500	»	9,500	»	
Lieutenant-colonel	1	2	1	2	»	»	1	2	7,100	»	7,100	»	
Majors	3	6	3	6	»	»	3	6	6,500	»	18,900	»	
Capitaine en 1 ^{re} adjudant-major	1	1	1	1	»	»	1	1	5,100	»	5,100	»	
Lieutenants adjudants-majors	3	»	3	»	»	»	3	»	2,875	»	8,625	»	
Médecin de régiment, de 1 ^{re} classe	1	»	1	»	»	»	1	»	6,500	»	6,500	»	
— de bataillon de 1 ^{re} —	1	»	1	»	»	»	1	»	4,200	»	4,200	»	
— — de 2 ^e —	1	»	1	»	»	»	1	»	3,250	»	3,250	»	
	12	11									62,975	»	
<i>12 Compagnies de sapeurs-mineurs.</i>													
Capitaines en premier	1	»	12	»	»	»	12	»	4,600	»	55,200	»	
— en second de 1 ^{re} et 2 ^e classe	1	»	12	»	»	»	12	»	3,700	»	44,400	»	
Lieutenants	1	»	12	»	»	»	12	»	2,875	»	34,500	»	
Sous-lieutenants	1	»	12	»	»	»	12	»	2,475	»	29,700	»	
	4	»									163,800	»	
<i>Dépôt.</i>													
Major	1	1	1	1	»	»	1	1	6,300	»	6,300	»	
Lieutenant officier d'armement	1	»	1	»	»	»	1	»	2,875	»	2,875	»	
Capitaine en premier quartier-maître	1	»	1	»	»	»	1	»	4,000	»	4,000	»	
Lieutenant ou sous-lieutenant payeur	1	»	1	»	»	»	1	»	2,250	»	2,250	»	
Capitaine administrateur d'habillement de 1 ^{re} , 2 ^e ou 3 ^e classe	1	»	1	»	»	»	1	»	3,450	»	3,450	»	
Capitaine en premier	1	»	1	»	»	»	1	»	4,600	»	4,600	»	
Lieutenant	1	»	1	»	»	»	1	»	2,875	»	2,875	»	
Sous-lieutenant	1	»	1	»	»	»	1	»	2,475	»	2,475	»	
	8	1									28,825	»	
<i>Officiers à la suite.</i>													
Capitaines en premier	»	»	»	»	»	»	2	»	4,600	»	9,200	»	
<i>1 Compagnie de télégraphistes de campagne.</i>													
Capitaine en premier	1	1	»	»	1	1	1	1	5,100	»	5,100	»	
— en second de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe	1	1	»	»	1	1	1	1	4,200	»	4,200	»	
Lieutenant	1	1	»	»	1	1	1	1	3,250	»	3,250	»	
Sous-lieutenant	1	1	»	»	1	1	1	1	2,950	»	2,950	»	
	4	4									15,500	»	
<i>1 Compagnie de télégraphistes de place et d'artificiers.</i>													
Capitaine en premier	1	1	»	»	1	1	1	1	5,100	»	5,100	»	
— en second de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe	1	»	»	»	1	»	1	»	3,700	»	3,700	»	
Lieutenant	1	»	»	»	1	»	1	»	2,875	»	2,875	»	
Sous-lieutenant	1	»	»	»	1	»	1	»	2,475	»	2,475	»	
	4	1									14,150	»	
<i>1 Compagnie de chemins de fer et une compagnie de pontonniers de place.</i>													
Capitaine en premier	1	»	»	»	2	»	2	»	4,600	»	9,200	»	
— en second de 1 ^{re} et de 2 ^e classe	1	»	»	»	2	»	2	»	3,700	»	7,400	»	
Lieutenants	1	»	»	»	2	»	2	»	2,875	»	5,750	»	
Sous-lieutenants	1	»	»	»	2	»	2	»	2,475	»	4,950	»	
	4	»									27,300	»	
<i>1 Compagnie d'ouvriers.</i>													
Capitaine en premier	1	»	»	»	1	»	1	»	4,600	»	4,600	»	
Lieutenant	1	»	»	»	1	»	1	»	2,875	»	2,875	»	
Sous-lieutenant	1	»	»	»	1	»	1	»	2,475	»	2,475	»	
	3	»									9,950	»	
TOTAUX .	68	12	19	5	(1)89	17					331,700	»	

(1) Officiers de l'arme 85
Comptables 3 } 89
Médecins 1 }

À AJOUTER LES SUPPLÉMENTS DE TRAITEMENT.

Pour ancienneté de grade. } Capitaines et lieutenants qui comptent 25 ans et 12 ans de grade d'officier 812 50

Total 332,512 50

A déduire 1/2 0/0 pour médicaments 1,662 50

Reste fr. 330,849 04

TROUPES.

GRADES.	EFFECTIF par unité.	SOIT POUR :			NOMBRE de journées.	SOLDE journalière.	MONTANT	
		le régiment.	les 5 compagnies spéciales.	le total.			par GRADE.	par CATÉGORIE.
<i>État-major du régiment.</i>								
Adjudants sous-officiers	3	3	»	3	1,098	3 25	3,558 75	
Sergent-major secrétaire	1	1	»	1	365	2 50	912 50	
Sergent-clairon	1	1	»	1	365	2 44	890 60	
Caporaux-clairons	3	3	»	3	1,098	1 20	1,514 »	
	8							6,675 85
<i>12 Compagnies de sapeurs mineurs.</i>								
Sergents-majors	1	12	»	12	4,380	2 50	10,050 »	
Premiers sergents	1	12	»	12	4,380	2 30	10,074 »	
Sergents-fourriers	1	12	»	12	4,380	2 15	9,417 »	
Sergents	5	60	»	60	21,900	2 15	47,085 »	
Caporaux	10	120	»	120	43,800	» 98	42,024 »	
Clairons	3	36	»	36	13,140	» 87	11,431 80	
Sapeurs mineurs de 1 ^{re} classe	21	252	»	252	91,980	» 78	71,744 40	
— — de 2 ^e classe	39	468	»	468	170,820	» 66	112,741 20	
	81							316,367 40
<i>Dépôt.</i>								
Sergent garde-magasin	1	1	»	1	365	2 15	784 75	
Sergent armurier	1	1	»	1	365	2 15	784 75	
Maîtres tailleur et cordonnier	2	2	»	2	730	» 84	613 20	
Sergent-major	1	1	»	1	365	2 50	912 50	
Premier sergent	1	1	»	1	365	2 30	839 50	
Sergent-fourrier	1	1	»	1	365	2 15	784 75	
Sergents	3	3	»	3	1,098	2 15	2,334 25	
Caporaux	8	8	»	8	2,920	» 98	2,861 60	
Clairons	2	2	»	2	730	» 87	635 10	
	20							10,570 40
<i>5 Compagnies spéciales.</i>								
Sergents-majors	1	»	5	5	1,825	2 50	4,562 50	
Premiers sergents	1	»	5	5	1,825	2 30	4,197 50	
Sergents-fourriers	1	»	5	5	1,825	2 15	3,925 75	
Sergents	5	»	25	25	9,125	2 15	19,618 75	
Caporaux	8	»	40	40	14,600	» 98	14,308 »	
Clairons	2	»	10	10	3,650	» 87	3,175 50	
Soldats de 1 ^{re} classe	21	»	105	105	38,325	» 78	29,895 50	
— de 2 ^e classe	39	»	195	195	71,175	» 66	46,975 50	
	78							126,653 »
Totaux	1,000	390	1,390	507,330			TOTAL	460,268 65

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1888.	DÉPENSES de l'exercice 1887.	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
54,510 *	*	23,003,820 *	24,692,580 56	
54,510 *	*	23,003,820 *	24,692,580 56	

BUDGET DE L'EXERCICE 1890.

NOS DES ARTICLES.	LITRES des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1890.	rotés pour l'exercice 1889.
		REPORT fr. 1,282,580	24,091,700	24,057,100
		Indemnité de fourrages.		
	b.	Pour les officiers de l'état-major particulier et des troupes de l'arme : 42 chevaux × 565 = 15,350 journées d'indemnité représentative, à fr. 1 50	22,005	
		Moyens de transport.		
	c.	Moyens de transport aux troupes en marche	6,500	
			1,565,100	1,565,100
		Logement et nourriture.		
	d.	Mouvements éventuels pendant l'année. 3,100 journées, à fr. 1 25.	5,875	
		Frais de bureau, d'administration et d'instruction.		
		Inspecteur général	4,000	
	e.	4 directeurs dans les divisions territoriales	6,000	
		Commandants du génie dans les places	24,850	
		Le régiment et les compagnies spéciales	14,500	
			49,350	
		A REPORTER. fr.	25,450,800	25,402,200

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS.
		voies	de	
AU GMENTATION	DIMINUTION.	pour l'exercice	l'exercice	
		1888.	1887.	
54,510 °	°	25,905,820 °	24,602,580 56	
°	°	1,353,500 °	1,343,845 52	
54,510 °	°	25,257,320 °	26,056,426 08	

BUDGET DE L'EXERCICE 1890.

N° DES ARTICLES.	LITTEAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1890.	votés pour l'exercice 1889.
		REPORT. fr.	25,450,800	25,402,290
		Traitement et solde du bataillon d'administration.		
	EFFECTIF.	Traitement, solde et accessoires.		
	74	Officiers de tous grades. fr.	177,209 50	
	60	Commis aux écritures.	84,000	
	760	Sous-officiers et soldats	361,463 15	
a.	804			
		Haute paye pour les chevrons d'ancienneté et la décoration militaire	19,522 05	
		Indemnité aux sous-officiers promus officiers	400 »	
		Indemnité de 40 centimes, en remplacement des vivres de campagne, pour les officiers campés à Beverloo	1,500 »	
		Première mise de petit équipement à 230 miliciens à incorporer, à 15 francs	3,450 »	
		Allocation supplémentaire pour l'habillement.	1,000 »	
			648,544 70	
		A DÉDUIRE :		
		Pour 4,600 journées d'ouvriers traités dans les hôpitaux, à fr. 1 10	5,060 »	
		Pour vacances et petites permissions	11,084 70	
			16,144 70	
		RESTE. fr.	632,400 »	
b.		41 Sœurs hospitalières, à 900 francs.	36,900 »	
c.		Frais d'administration	5,000 »	675,400
d.		Moyens de transport aux troupes en marche	600 »	675,400
e.		Logement et nourriture : 400 journées, à fr. 1 25.	500 »	
		TOTAL DU CHAPITRE IV. fr.	26,132,200	26,077,690

Récapitulation de l'effectif.

	ÉTATS-MAJORS.			TROUPES.		
	Officiers.	Sous-officiers et employés.	TOTAL.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	TOTAL.
ART. 12. — Infanterie	»	»	»	1,888	28,811	30,699
» 13. — Cavalerie	»	»	»	308	5,680	6,048
» 14. — Artillerie	65	172	235	509	7,861	8,370
» 15. — Génie	54	185	239	89	1,300	1,479
» 16. — Bataillon d'administration	»	»	»	74	820	894
	117	357	474	2,928	44,562	47,490

AUGMENTATION

(350¹)

BATAILLON D'ADMINISTRATION.

Ce corps se compose : 1^o d'un état-major (Administration centrale);

2^o de huit compagnies formées chacune de quatre sections, savoir : } 1^{re} section : Hôpitaux.
2^o — Boulangeries.
3^o — Boucheries.
4^o — Fourrages.

GRADES.	COMPOSITION de l'état-major et des sections.						Traitement annuel.	MONTANT	
	État-major.	1 ^{re} Hôpitaux.	2 ^o Boulang.	3 ^o Boucheries.	4 ^o Fourrages.	TOTAL.		par	par
								GRADE.	CATÉGORIE.
Officier supérieur d'administration	1	»	»	»	»	1	5,100	5,100 »	
Officiers d'administration	de 1 ^{re} classe.	1	5	5	5	4	3,000	51,000 »	
	de 2 ^e id.	1	5	5	5	4	2,500	43,000 »	
	de 3 ^e id.	»	5	5	5	5	2,200	41,800 »	
	de 4 ^e id.	»	5	5	5	5	1,800	34,200 »	
Totaux	3	21	21	11	18	74		177,100 »	
A AJOUTER LES SUPPLÉMENTS DE TRAITEMENT.									
Pour ancienneté de grade. } Capitaines et lieutenants qui comptent 25 ans et 12 ans de grade d'officier.									
								1,000 »	
TOTAL									178,100 »
A DÉDUIRE 1/2 p. % pour médicaments.									890 50
Reste. fr.									177,209 50
Commis.									
Commis aux écritures	} de 1 ^{re} classe.	9	9	1	5	6	30	1,450	43,500 »
		10	9	»	5	5	30	1,350	40,500 »
		10	18	1	11	11	60		
TOTAL fr.									84,000 »

GRADES.	COMPOSITION de l'état-major et des sections.						Nombre de journées.	Solde journalière.	MONTANT	
	État-major.	1 ^{re} Hôpitaux.	2 ^o Boulang.	3 ^o Boucheries.	4 ^o Fourrages.	TOTAL.			par	par
									GRADE.	CATÉGORIE.
Hôpitaux.										
Magasiniers-dépensiers de 1 ^{re} classe.	»	10	»	»	»	10	3,650	1 95	7,117 50	
Id. 2 ^e id.	»	10	»	»	»	10	3,650	1 70	6,203 »	
Infirmiers-majors de 1 ^{re} id.	»	11	»	»	»	14	5,110	1 95	9,964 50	
Id. 2 ^e id.	»	14	»	»	»	14	5,110	1 70	8,687 »	
Sergents-infirmiers	»	10	»	»	»	10	3,050	1 45	5,202 50	
Portiers de 1 ^{re} id.	»	9	»	»	»	9	3,285	1 69	5,551 65	
Id. 2 ^e id.	»	8	»	»	»	8	2,920	1 45	4,234 »	
Cuisiniers 1 ^{re} id.	»	9	»	»	»	9	3,285	1 69	5,551 65	
Id. 2 ^e id.	»	8	»	»	»	8	2,920	1 45	4,234 »	
Tisanners 1 ^{re} id.	»	9	»	»	»	9	3,285	1 69	5,551 65	
Id. 2 ^e id.	»	8	»	»	»	8	2,920	1 45	4,234 »	
Caporaux-infirmiers	»	13	»	»	»	15	5,475	1 20	6,570 »	
Infirmiers 1 ^{re} id.	»	74	»	»	»	74	27,010	1 10	29,711 »	
Id. 2 ^e id.	»	74	»	»	»	74	27,010	1 »	27,010 »	
Totaux										129,914 45
Boulangeries.										
Sergents surveillants	»	»	19	»	»	19	6,935	2 21	15,526 35	
Caporaux	»	»	25	»	»	25	9,123	1 60	14,600 »	
Ouvriers de 1 ^{re} classe	»	»	42	»	»	42	15,330	1 20	18,396 »	
Id. de 2 ^e id.	»	»	82	»	»	82	20,930	1 10	32,923 »	
Totaux										81,246 35
Boucheries.										
Sergents surveillants	»	»	»	12	»	12	4,380	2 21	9,679 80	
Caporaux	»	»	»	12	»	12	4,380	1 60	7,008 »	
Ouvriers de 1 ^{re} classe	»	»	»	24	»	24	8,760	1 20	10,512 »	
Id. de 2 ^e id.	»	»	»	48	»	48	17,520	1 10	19,272 »	
Totaux										46,471 80
Fourrages.										
Sergents surveillants	»	»	»	19	»	19	6,935	2 21	15,526 35	
Caporaux	»	»	»	25	»	25	8,395	1 60	13,432 »	
Ouvriers de 1 ^{re} classe	»	»	»	60	»	60	21,900	1 20	29,280 »	
Id. de 2 ^e id.	»	»	»	120	»	120	43,800	1 10	48,180 »	
Totaux										103,218 35
État-major.										
Maîtres tailleur et cordonnier	2	»	»	»	»	2	»	84	»	612 20
Totaux fr.	4	270	168	95	222	760	178,120			361,463 15

(350²)

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.	voies pour l'exercice 1888.	de l'exercice 1887.	
54,510 »	"	25,257,320	26,036,426 08	
"	"	674,400	689,874 00	
54,510 »	"	25,931,720	26,726,300 77	
54,510 »				

BUDGET DE L'EXERCICE 1890.

N° DES ARTICLES.	LITTEAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1890.	voies pour l'exercice 1880.
CHAPITRE V.				
ACADÉMIE MILITAIRE.				
École militaire.				
<i>État-major, corps enseignant et solde des élèves.</i>				
État-major et employés du service intérieur.				
		1 commandant. fr. 5,000 .		
		» commandant en second.		
		1 directeur des études et commandant en second 2,000 .		
		2 examinateurs permanents. 5,000 .		
		1 instructeur 800 .		
		2 instructeurs adjoints 1,200 .		
		4 inspecteurs des études 6,000 .		
		» secrétaire.		
		2 dessinateurs 7,000 .		
		1 aumônier. 2,500 .		
		1 médecin 1,000 .		
		1 mécanicien 5,000 .		
a.		1 préparateur de chimie 5,000 .		
		1 vauemestre conservateur des bâtiments 650 .		
		1 garde conservateur du matériel 600 .		
		1 conservateur des modèles 400 .		
		1 infirmier 600 .		
		3 portiers 1,500 .		
		8 hommes de peine 4,800 .		
		3 clairons 547 50		
		2 surveillants à l'école d'équitation 850 .		
		2 brigadiers et 32 cavaliers pour soigner les chevaux de troupe employés aux leçons d'équitation (les brigadiers à 50 centimes par jour et les cavaliers à 10 centimes par homme et par jour) 1,553 .		
			46,740 50	
Corps enseignant.				
		10 professeurs militaires. 10,600 .		
		8 — civils 42,500 .		
17	b.	13 répétiteurs militaires. 9,200 .		
		3 — civils 2,000 .		
		1 maître militaire. 2,600 .		
		3 — civils 10,600 .		
			77,500 .	
Solde des élèves.				
c.		Solde des élèves de l'École militaire. 87,509 50	252,100 .	252,100 .
École de guerre.				
État-major et corps enseignant.				
		1 commandant. 1,500 .		
		1 commandant en second 1,000 .		
		2 professeurs civils 5,100 .		
d.		3 maîtres civils. 2,650 .		
		9 professeurs militaires 8,000 .		
		2 maîtres militaires 1,700 .		
		1 secrétaire. 600 .		
			20,550 .	
A REPORTER. fr.			252,100 .	252,100 .

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS volés pour l'exercice 1888.	DÉPENSES de l'exercice 1887.	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
.	°	232,100	° 240,742 92	
.	°	232,100	° 240,742 92	

BUDGET DE L'EXERCICE 1890.

N° DES ARTICLES.	LITTÉRAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1890.	votés pour l'exercice 1889.
		REPORT. fr.	232,100 »	232,100 »
		<i>Dépenses d'administration.</i>		
		ÉCOLE MILITAIRE.		
		Frais de bureau	2,500 »	
		Chauffage et éclairage	14,000 »	
		Manipulations des élèves au laboratoire	2,600 »	
		Indemnité aux travailleurs	753 »	
		Ménage des domestiques : 12 hommes, à 50 centimes par jour.	2,190 »	
18	a.	Frais de transport des élèves sous-lieutenants; indemnité aux employés du service intérieur qui suivent les élèves dans leurs excursions; frais de transport des instruments, etc.	1,100 »	
		Jury d'examen d'admission et de sortie (membres des universités et professeurs civils de l'École)	9,000 »	
		Achat de livres et d'instruments; achat et entretien du mobilier du commandant de l'École et du mobilier de l'établissement, et dépenses imprévues	8,857 »	
		Achat et entretien des appareils et des instruments des cabinets de physique, de géodésie, de topographie, de mécanique	4,500 »	
		<u>45,500 »</u>		
		ÉCOLE DE GUERRE.		
		Frais de bureau	600 »	
		Chauffage et éclairage	2,000 »	
		Indemnité aux travailleurs	450 »	
	b.	Ménage des domestiques : 3 hommes, à 50 centimes par jour	547 50	
		Frais de transport des élèves et des instruments	700 »	
		Achat de livres et d'instruments; achat et entretien du mobilier de l'établissement; dépenses du cours de télégraphie technique; dépenses imprévues	5,252 50	
		<u>8,150 »</u>		
		TOTAL DU CHAPITRE V. fr.	285,750 »	285,750 »

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.	voies pour l'exercice 1888.	de l'exercice 1887.	
.	.	252,100 .	240,742 92	
.	.	55,650 .	47,208 .	
.	.	285,750 .	296,950 92	

BUDGET DE L'EXERCICE 1890.

N° DES ARTICLES.	LITTÉRAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1890.	votés pour l'exercice 1889.
CHAPITRE VI.				
ÉTABLISSEMENTS ET MATÉRIEL DE L'ARTILLERIE.				
<i>Personnel des établissements de l'artillerie.</i>				
19	a.	Traitement du personnel de la manufacture d'armes fr. 13,150 *	80,375 *	80,375 *
	b.	— — de la fonderie de canons 25,200 *		
	c.	— — de l'arsenal de construction 22,000 *		
	d.	— — de l'école de pyrotechnie 1,925 *		
	e.	— — de l'école de tir. 3,500 *		
<i>Matériel de l'artillerie.</i>				
	a.	Dépenses diverses dans les places, les arsenaux et les magasins de guerre, le polygone et l'école de tir, les batteries et le parc de l'armée de campagne. — Chauffage et éclairage des bureaux des comptables du matériel; indemnité de logement aux gardes d'artillerie non logés aux frais de l'État. Indemnités aux officiers et gardes chargés d'un travail extraordinaire ou supplémentaire 261,855 20		
	b.	Fabrication de cartouches embouties, capsules, étoupilles à friction, culots, charges, munitions et artifices divers; emplombage de projectiles, etc., achat de capsules à balle, de métaux et de matières diverses 305,838 89		
	c.	Fabrication de poudres de guerre 80,000 *		
Manufacture d'armes.				
		Fabrication ou achat d'armes neuves y compris celles destinées aux officiers de l'armée; confection de pièces de rechange pour l'entretien de l'armement des corps et des officiers de l'armée; réparation et transformation d'armes à feu qui se trouvent dans les magasins des corps et dans les arsenaux.		
20	d.	<i>L'exécution de ces travaux donnera lieu aux dépenses suivantes :</i>		
		Achat de matériaux fr. 85,886 23		
		Salaire des ouvriers 218,800 *		
		Menues dépenses 2,000 *		
		————— 304,686 23		
Fonderie de canons.				
		Fabrication de bouches à feu, projectiles, matériel en fer, etc.		
	e.	<i>L'exécution de ces travaux nécessitera les dépenses suivantes :</i>		
		Achat de matériaux fr. 62,841 79		
		Salaire des ouvriers 28,648 *		
		Menues dépenses 1,850 *		
		————— 93,330 79		
		A REPORTER. fr. 1,105,698 11	80,375 *	80,375 *

DÉVELOPPEMENTS. DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.	voies pour l'exercice 1888.	de l'exercice 1887.	
.	.	66,375 .	66,375 .	
.	"	66,375 .	66,375 .	

BUDGET DE L'EXERCICE 1890.

N° DES ARTICLES.	LITTEAS des développemens.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS demandés pour l'exercice 1890.	CRÉDITS votés pour l'exercice 1889.
		REPORT. fr. 1,103,098 11	66,375 »	66,375 »
		Arsenal de construction.		
		Construction d'affûts et de voitures, avec leurs armemens, dépendances et harnais, réparation du matériel détérioré par l'usage.		
		<i>L'exécution de ces travaux occasionnera les dépenses suivantes :</i>		
	f.	Achat de matériaux fr. 69,451 89		
		Salaire des ouvriers 88,100 »		
		Menues dépenses 2,800 »	1,302,450 »	1,302,450 »
		————— 160,351 89		
20 (suite)	g.	Frais de bureau, achat et dépenses diverses de l'école de pyrotechnie 5,400 »		
	h.	Achat de bois pour former un approvisionnement à l'arsenal d'Anvers 25,000 »		
	i.	Dépenses résultant de l'achat et de la confection de modèles de constructions d'artillerie 4,000 »		
	k.	Dépenses diverses et menus achats 2,000 »		
		TOTAL DU CHAPITRE VI. fr.	1,368,825 »	1,368,825 »

DÉVELOPPEMENTS. -- DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies pour l'exercice 1888.	DÉPENSES de l'exercice 1887.	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
.	.	66,375 .	66,375 .	
.	.	1,302,450 .	1,302,440 83	
.	.	1,368,825 .	1,368,815 83	

BUDGET DE L'EXERCICE 1890.

N° DES ARTICLES.	LITTE- RAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1890.	voies pour l'exercice 1889.
CHAPITRE VII.				
MATÉRIEL DU GÉNIE.				
Entretien ordinaire.				
	a.	Bâtiments militaires fr. 391,662 »		
		Ouvrages de fortification 28,268 »		
		Ouvrages mixtes 10,715 »		
		430,642 »		
Constructions, améliorations, réparations et renouvellements; défrichement, ensemencement et plantation des terrains de l'État dans les places, au camp de Beverloo et au polygone de Brasschaet.				
	b.	Bâtiments militaires fr. 441,451 »		
		Ouvrages de fortification 271,841 »		
		Ouvrages mixtes 16,086 »		
		729,358 »		
	c.	Frais de surveillance générale et service des bureaux du génie 100,000 »	1,550,000 »	1,550,000 »
	d.	Achat d'immeubles; expropriations; location de bâtiments et de terrains pour le service militaire dans les places; location de bâtiments et frais d'ameublement pour les généraux qui ont droit au logement, ou indemnité représentative pour ceux de ces officiers qui sont privés d'un logement gratuit; location de terrains pour tirs à la cible; indemnité de logement aux gardes du génie non logés gratuitement; abonnement pour le service des eaux et pour l'éclairage des bâtiments militaires. 147,500 »		
	e.	Frais d'instruction théorique et pratique des troupes du génie, service télégraphique et téléphonique et acquisition de matériel 100,000 »		
	f.	Achat d'outils et de matériel roulant pour le parc du génie. 20,000 »		
	g.	Levé des plans des terrains et bâtiments militaires; frais de dessinateurs temporaires; indemnité aux officiers et gardes chargés d'un travail extraordinaire ou supplémentaire, etc. 2,500 »		
	h.	Indemnités à payer pour dégâts causés aux propriétés et aux récoltes par les manœuvres des troupes 20,000 »		
		TOTAL DU CHAPITRE VII. fr. 1,550,000 »	1,550,000 »	1,550,000 »

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1888.	DÉPENSES de l'exercice 1887.	OBSERVATIONS.	DÉPENSES ÉVENTUELLES POUR						TOTAL par places.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.				(Litt. A) Entretien ordinaire.			(Litt. B.) Constructions, améliorations, ré- parations et renouvellements; dé- frichement, ensementement, etc.			
		Bâtime- nts militaires.	Fortifica- tions.		Ouvrages mixtes.	Bâtime- nts militaires.	Fortifica- tions.	Ouvrages mixtes.			
				DÉSIGNATION							
				DES PLACES.							
				1 ^{re} direction des fortifications.							
				Anvers (enceinte) . . .	64,000	4,500	700	105,197	11,871	5,000	191,268
				— 1 ^{er} secteur . . .	1,200	500	200	515			2,215
				— 2 ^e — . . .	7,185	215	290	10,240	14,500	2,400	34,660
				— 3 ^e — . . .	6,785	280	120	6,668	117,600		131,453
				— 4 ^e — . . .	4,500	1,500	450	4,555	7,920	310	18,835
				— 5 ^e — . . .	5,320	5,250	5,350	5,816	17,575	7,315	40,626
				Beveren . . .	1,000			400			1,400
				Brasschaet . . .	4,600		400	6,650			11,650
				Contich . . .	1,550			4,000			6,250
				Lierre . . .	2,100			6,220			8,320
				— fort de Lierre . . .	300	1,200	150		6,300		7,950
				Malines . . .	15,300			14,690			27,990
				— fort de Waelhem . . .	300	1,200	150	5,500			6,950
				Saint-Bernard . . .	5,000		50	7,610		505	12,365
				2 ^e direction.							
				Alost . . .	2,850			4,225			7,075
				Audenarde . . .	4,235			7,950			12,165
				Bruges . . .	10,000		25	16,000			26,025
				Courtrai . . .	700			1,550			2,250
				Gand . . .	26,250			50,350			56,700
				Menin . . .	1,000			2,500			3,500
				Ostende . . .	4,200			11,000			15,200
				Saint-Nicolas . . .	900						900
				Termonde . . .	14,400	2,600	140	14,848	89,750		121,738
				Ypres . . .	7,500			7,700			15,200
				3 ^e direction.							
				Arlon . . .	1,400			2,590			3,990
				Beverloo (camp de) . . .	51,050			27,816			58,866
				Bouillon . . .	1,000			2,970			3,970
				Hasselt . . .	2,800			4,178			6,978
				Huy . . .	1,000			1,986			2,886
				Liège { Ville . . .	25,500			18,105			41,605
				Citadelle . . .	6,500	1,800	900	9,982			18,982
				Chartreuse . . .	2,500	1,200	300	5,990			7,990
				Mariembourg . . .	700			1,770			2,470
				Namur { Ville . . .	17,940		60	7,006			25,006
				Citadelle . . .	5,500	4,350	850	5,575	2,500		18,575
				Philippeville . . .	1,500			1,500			3,000
				Saint-Trond . . .	1,200			819			2,019
				Verviers . . .	1,500			1,830			3,330
				4 ^e direction.							
				Ath . . .	1,500			1,700			3,200
				Bruxelles . . .	55,187		150	56,428			89,765
				Charleroi . . .	5,100			1,000			4,100
				Diest { Ville . . .	2,210	3,440	140	5,112	2,535	720	12,157
				Citadelle . . .	1,260	400	290	3,415	1,490	56	6,891
				Louvain . . .	11,500			7,970			19,470
				Mons . . .	11,000			5,645			16,645
				Tirlemont . . .	5,500			2,560			8,060
				Tournai . . .	11,000			12,900			23,900
				Vilvorde . . .	5,940			7,710			13,650
				Wavre . . .	1,000			1,010			2,010
				Totaux . . .	591,662	28,265	10,715	441,431	271,841	16,086	1,169,900
					450,612			799,568			

BUDGET DE L'EXERCICE 1890.

N° DES ARTICLES. LITÉRAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
		demandés pour l'exercice 1890.	voies pour l'exercice 1889.
CHAPITRE VIII.			
PAIN, VIANDE, FOURRAGES ET AUTRES ALLOCATIONS.			
<i>Pain.</i>			
22	a.	a) 15,554,100 rations de pain, à 16 centimes fr. 2,488,050 •	
		A DÉDUIRE, pour vacances dans l'effectif et pour les hommes en petite permission 140,810 •	
		RESTE. fr. 2,538,840 •	
<i>Viande.</i>			
23	b.	b) 15,523,475 rations, à 52 centimes. fr. 4,967,512 •	7,006,700 •
		A DÉDUIRE, pour vacances dans l'effectif et pour les hommes en petite permission 299,652 •	7,006,700 •
		TOTAL. fr. 7,006,700 •	
<i>Fourrages en nature.</i>			
23	o.	1,724,280 rations fortes, pour tous les chevaux d'officiers et pour les chevaux de troupe des guides et de l'artillerie, à fr. 1 44 fr. 2,482,934 40	
		883,300 rations mixtes, pour les chevaux de troupe des régiments de lanciers, à fr. 1 59 1,227,787 •	
		441,650 rations légères, pour les chevaux de troupe des régiments de chasseurs à fr. 1 50 574,145 •	4,209,400 •
		3,049,210 c) 4,284,866 40	4,209,400 •
		A DÉDUIRE, pour chevaux manquants. 75,466 40	
	RESTE. fr. 4,209,400 •		
		A REPORTER. fr.	11,216,100 •
			11,216,100 •

DÉVELOPPEMENTS. -- DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1888.	DÉPENSES de l'exercice 1887.	OBSERVATIONS.																																																							
AUGMENTATION.	DIMINUTION.																																																										
				<p>a) Décomposition de ces rations</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">JOURNÉES</th> <th colspan="2">RATIONS.</th> </tr> <tr> <th>de marche.</th> <th>d'hommes aux hôpitaux.</th> <th></th> <th></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Infanterie</td> <td>65,500</td> <td>279,100</td> <td>10,516,015</td> </tr> <tr> <td>Cavalerie</td> <td>55,000</td> <td>75,700</td> <td>2,073,200</td> </tr> <tr> <td>Artillerie</td> <td>45,000</td> <td>72,300</td> <td>2,869,265</td> </tr> <tr> <td>Génie</td> <td>5,000</td> <td>11,500</td> <td>507,350</td> </tr> <tr> <td>Bataillon d'administration</td> <td>350</td> <td>4,600</td> <td>178,120</td> </tr> <tr> <td></td> <td>146,850</td> <td>443,000</td> <td>16,143,950</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td>RESTE</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td>15,524,100</td> </tr> </tbody> </table>	JOURNÉES		RATIONS.		de marche.	d'hommes aux hôpitaux.			Infanterie	65,500	279,100	10,516,015	Cavalerie	55,000	75,700	2,073,200	Artillerie	45,000	72,300	2,869,265	Génie	5,000	11,500	507,350	Bataillon d'administration	350	4,600	178,120		146,850	443,000	16,143,950				RESTE				15,524,100															
JOURNÉES		RATIONS.																																																									
de marche.	d'hommes aux hôpitaux.																																																										
Infanterie	65,500	279,100	10,516,015																																																								
Cavalerie	55,000	75,700	2,073,200																																																								
Artillerie	45,000	72,300	2,869,265																																																								
Génie	5,000	11,500	507,350																																																								
Bataillon d'administration	350	4,600	178,120																																																								
	146,850	443,000	16,143,950																																																								
			RESTE																																																								
			15,524,100																																																								
		7,010,300	6,230,916 57	<p>b) Décomposition de ces rations</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">JOURNÉES</th> <th colspan="2">Pour les pupilles de l'armée.</th> </tr> <tr> <th>de marche.</th> <th>d'hommes aux hôpitaux.</th> <th></th> <th></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Infanterie</td> <td>65,500</td> <td>279,100</td> <td>30,625</td> </tr> <tr> <td>Cavalerie</td> <td>55,000</td> <td>75,700</td> <td>"</td> </tr> <tr> <td>Artillerie</td> <td>45,000</td> <td>72,300</td> <td>"</td> </tr> <tr> <td>Génie</td> <td>5,000</td> <td>11,500</td> <td>"</td> </tr> <tr> <td>Bataillon d'administ'ion</td> <td>350</td> <td>4,600</td> <td>"</td> </tr> <tr> <td></td> <td>146,850</td> <td>443,000</td> <td>30,625</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td>RESTE</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td>15,523,475</td> </tr> </tbody> </table>	JOURNÉES		Pour les pupilles de l'armée.		de marche.	d'hommes aux hôpitaux.			Infanterie	65,500	279,100	30,625	Cavalerie	55,000	75,700	"	Artillerie	45,000	72,300	"	Génie	5,000	11,500	"	Bataillon d'administ'ion	350	4,600	"		146,850	443,000	30,625				RESTE				15,523,475															
JOURNÉES		Pour les pupilles de l'armée.																																																									
de marche.	d'hommes aux hôpitaux.																																																										
Infanterie	65,500	279,100	30,625																																																								
Cavalerie	55,000	75,700	"																																																								
Artillerie	45,000	72,300	"																																																								
Génie	5,000	11,500	"																																																								
Bataillon d'administ'ion	350	4,600	"																																																								
	146,850	443,000	30,625																																																								
			RESTE																																																								
			15,523,475																																																								
		4,221,100	5,476,878 16	<p>c) Décomposition du nombre de rations de fourrages :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2">ARMES.</th> <th colspan="2">NOMBRE de chevaux</th> <th colspan="3">NOMBRE DE RATIONS</th> </tr> <tr> <th>d'officiers.</th> <th>de troupe.</th> <th>fortes.</th> <th>mixtes.</th> <th>légères.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td rowspan="3">Cavalerie</td> <td>Guides</td> <td>164</td> <td>1,210</td> <td>801,610</td> <td>"</td> <td>"</td> </tr> <tr> <td>Lanciers</td> <td>328</td> <td>2,420</td> <td>110,720</td> <td>883,500</td> <td>"</td> </tr> <tr> <td>Chasseurs</td> <td>164</td> <td>1,210</td> <td>59,860</td> <td>"</td> <td>441,650</td> </tr> <tr> <td rowspan="2">Artillerie</td> <td>De campagne et train</td> <td>447</td> <td>2,372</td> <td>1,028,038</td> <td>"</td> <td>"</td> </tr> <tr> <td>De siège</td> <td>50</td> <td>"</td> <td>14,238</td> <td>"</td> <td>"</td> </tr> <tr> <td>TOTAUX</td> <td>1,142</td> <td>7,312</td> <td>1,724,260</td> <td>883,500</td> <td>441,650</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>8,354</td> <td></td> <td></td> <td>3,049,210</td> </tr> </tbody> </table>	ARMES.	NOMBRE de chevaux		NOMBRE DE RATIONS			d'officiers.	de troupe.	fortes.	mixtes.	légères.	Cavalerie	Guides	164	1,210	801,610	"	"	Lanciers	328	2,420	110,720	883,500	"	Chasseurs	164	1,210	59,860	"	441,650	Artillerie	De campagne et train	447	2,372	1,028,038	"	"	De siège	50	"	14,238	"	"	TOTAUX	1,142	7,312	1,724,260	883,500	441,650			8,354			3,049,210
ARMES.	NOMBRE de chevaux		NOMBRE DE RATIONS																																																								
	d'officiers.	de troupe.	fortes.	mixtes.	légères.																																																						
Cavalerie	Guides	164	1,210	801,610	"	"																																																					
	Lanciers	328	2,420	110,720	883,500	"																																																					
	Chasseurs	164	1,210	59,860	"	441,650																																																					
Artillerie	De campagne et train	447	2,372	1,028,038	"	"																																																					
	De siège	50	"	14,238	"	"																																																					
TOTAUX	1,142	7,312	1,724,260	883,500	441,650																																																						
		8,354			3,049,210																																																						
		11,231,400	9,707,794 53																																																								

BUDGET DE L'EXERCICE 1890.

N° DES ARTICLES.	LITTRAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1890.	votés pour l'exercice 1889.
		REPORT: fr.	11,216,100	11,216,100
		<i>Casernement des hommes a).</i>		
		Loyer des fournitures appartenant à la Société des lits militaires. (Contrat du 1 ^{er} octobre 1872 modifié par celui du 31 décembre 1877.)		
	a.	1,200 lits à deux places, à 20 francs par lit fr. 24,000		
		59,000 — à une — 15 585,000		
		609,000		
		Fournitures appartenant aux communes.		
	b.	b) 2,200,000 journées d'occupation de fournitures appartenant aux communes, à raison de 5 centimes fr. 110,000		
24		Fournitures appartenant à l'État.		
	c.	c) 758,250 journées d'occupation de fournitures appartenant à l'État, à raison de 2 centimes fr. 14,765	768,500	768,500
		Dépenses diverses.		
	d.	Lavage de couvertures, sacs de campement et menues réparations fr. 4,755		
		Renouvellement de couvertures et de sacs de campement; achat de toiles pour traversins, de tentes pour les bivacs, matelas, draps de lit, laine, et cou- chettes de fer et de bois 50,000		
		54,755		
		TOTAL. 768,500		
		<i>Renouvellement de la buffleterie et du harnachement.</i>		
		Infanterie fr. 45,000		
		Cavalerie 46,000		
25		Artillerie 12,000		
		Génie 1,900		
		Bataillon d'administration 100		
		105,000	105,000	105,000
		A REPORTER. fr.	12,089,600	12,089,000

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS.																	
AUGMENTATION.	DIMINUTION.	votés	de																		
		pour l'exercice 1888.	l'exercice 1887.																		
.	.	11,231,400	9,707,704 53																		
				<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2"></th> <th>JOURNÉES.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td rowspan="5">a) Décomposition des journées d'occupation.</td> <td>Infanterie</td> <td>10,516,018</td> </tr> <tr> <td>Cavalerie</td> <td>2,073,200</td> </tr> <tr> <td>Artillerie</td> <td>2,860,268</td> </tr> <tr> <td>Génie</td> <td>507,580</td> </tr> <tr> <td>Bataillon d'administration</td> <td>178,120</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: right;">TOTAL</td> <td>16,145,980</td> </tr> </tbody> </table> <p>40,200 fournitures de la Comp^{te} des lits militaires, à 368 jours d'occupation 14,673,000 journées. A déduire 1/10 pour non-occupation. 1,467,300 » Reste 13,205,700 » b) Fournitures appartenant aux communes 2,200,000 » c) — à l'État 728,250 » TOTAL ÉGAL. 16,145,980</p>			JOURNÉES.	a) Décomposition des journées d'occupation.	Infanterie	10,516,018	Cavalerie	2,073,200	Artillerie	2,860,268	Génie	507,580	Bataillon d'administration	178,120	TOTAL		16,145,980
		JOURNÉES.																			
a) Décomposition des journées d'occupation.	Infanterie	10,516,018																			
	Cavalerie	2,073,200																			
	Artillerie	2,860,268																			
	Génie	507,580																			
	Bataillon d'administration	178,120																			
TOTAL		16,145,980																			
.	.	768,070	705,048 12																		
.	.	105,000	212,983 93																		
.	.	12,104,470	10,716,726 58																		

BUDGET DE L'EXERCICE 1890.

N° DES ARTICLES.	LITÉRAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1890.	votés pour l'exercice 1889.
		REPORT. fr.	12,089,600	12,089,600
		<i>Frais de route et de séjour.</i>		
20	a.	Voyages, missions et déplacements ordinaires des officiers et des fonctionnaires et employés civils des administrations ressortissant au Département de la Guerre; voyages des officiers admis à la pension pour se rendre dans le lieu de leur domicile à l'intérieur du royaume; bourses de voyage aux officiers 125,000	130,000	130,000
	b.	Frais de route et de séjour du Ministre 5,000		
		<i>Transports généraux.</i>		
27	>	Transport de matériel; fourniture de voitures à des militaires malades ou blessés. etc.	100,000	100,000
		<i>Chauffage et éclairage des corps de garde.</i>		
28	.	Fournitures de combustibles aux corps de garde établis dans les places de garnison, les forts, les camps et les bivacs; chauffage et éclairage de quelques logements de troupes; location de corps de garde dans les cantonnements, etc.	170,000	170,000
		<i>Remonte.</i>		
		(Remonte ordinaire, calculée à raison de $\frac{1}{3}$ de l'effectif en chevaux.)		
		<i>Achat de chevaux.</i>		
	a.	450 chevaux de chasseurs et de lanciers, à fr. 1,100. . fr. 501,600		
		152 — de guides, à 1,150. . . 174,800		
		100 — de selle d'artillerie, à 1,150. . . 115,000		
		198 — de trait — à 850. . . 168,300		
		Supplément pour l'achat de chevaux de trait irlandais pour les batteries à cheval : $\frac{1}{3}$ de 160 chevaux = 20 chevaux à 300 francs. 6,000		
29		906	965,700	
	b.	Primes à accorder pour l'achat de chevaux nés et élevés en Belgique. 10,000	990,100	990,100
	c.	Achat des chevaux destinés à remplacer ceux qui sont donnés aux sous-officiers nommés sous-lieutenants dans la cavalerie et l'artillerie. 14,400		
		TOTAL DU CHAPITRE VIII. fr.	13,479,700	13,479,700

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES		CRÉDITS voies pour l'exercice 1888.	DÉPENSES de l'exercice 1887.	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
"	"	12,104,470	10,716,726 58	
"	"	150,000	130,739 92	
"	"	100,000	115,884 91	
"	"	170,000	150,038 10	
"	"	990,100	821,250	
"	"	13,494,570	11,940,639 51	

BUDGET DE L'EXERCICE 1890.

N° DES ARTICLES.	LITRES des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1890.	volés pour l'exercice 1889.
CHAPITRE IX.				
TRAITEMENTS DIVERS ET HONORAIRES.				
<i>Traitements de non-activité.</i>				
<i>1° Pour motifs de santé.</i>				
		1 Colonel, à	6,375	6,375
		6 Majors, à	4,125	24,750
		12 Capitaines de 1 ^{re} classe ou en premier ou commandants	3,000	36,000
		8 — de 2 ^e — ou en second de 1 ^{re} classe	2,550	20,400
		4 — de 3 ^e — ou en second de 2 ^e classe	2,350	9,440
		3 Lieutenants, à	1,800	5,400
		2 Sous-lieutenants, à	1,575	3,150
		TOTAL	105,515	
		A DÉDUIRE $\frac{1}{2}$ % pour médicaments	597	57
				104,987 43
<i>2° Par mesure d'ordre.</i>				
		2 Capitaines de 1 ^{re} classe ou en premier ou commandants	2,000	4,000
		4 — de 2 ^e — ou en second de 1 ^{re} classe	1,700	6,800
		4 — de 3 ^e — ou en second de 2 ^e classe	1,575	6,300
		7 Lieutenants, à	1,200	8,400
		2 Sous-lieutenants, à	1,050	2,100
		TOTAL	27,600	
		A DÉDUIRE $\frac{1}{2}$ % pour médicaments	138	
				27,462
				145,000
				145,000
<i>3° Employés civils.</i>				
		4 Employés civils de l'administration centrale du Ministère de la Guerre ou des administrations qui ressortissent à ce Département		5,500
		TOTAL		5,500
<i>Honoraires.</i>				
		b. Honoraires d'avocats et frais de procédure		7,050
		TOTAL		7,050 57
<i>Frais de représentation.</i>				
		31 Aux généraux et officiers supérieurs qui se trouvent dans une position spéciale	20,000	20,000
		TOTAL DU CHAPITRE IX	165,000	165,000

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS totale pour l'exercice 1888.	DÉPENSES de l'exercice 1887.	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
.	.	145,000	147,960	
.	.	20,000	11,946 11	
.	.	165,000	159,906 11	

BUDGET DE L'EXERCICE 1890.

N° DES ARTICLES.	LITTERES des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1890.	voies pour l'exercice 1889.
CHAPITRE X.				
PENSIONS ET SECOURS.				
52	a.	Pensions temporaires et arriérés fr. 125,000 »		
	b.	Premier terme des pensions civiles et militaires 15,800 »		
	c.	Secours à des militaires et à d'anciens militaires, à leurs veuves et à leurs familles, à des employés ou à d'anciens employés du Ministère de la Guerre, à leurs veuves et à leurs familles. 24,000 »	162,800 »	162,800 »
		TOTAL. fr. 162 800 »		
		TOTAL DU CHAPITRE X fr.	162,800 »	162,800 »
CHAPITRE XI.				
DÉPENSES IMPRÉVUES.				
55	*	Dépenses imprévues non libellées au Budget; achat de décorations militaires; secours à accorder éventuellement à des personnes étrangères à l'armée, en cas d'accidents dont la responsabilité incombe au Département de la Guerre; frais de l'école pratique des travaux de campagne; dépenses occasionnées par la réception des officiers étrangers qui assistent aux manœuvres, etc.	23,085 »	23,085 »
		TOTAL DU CHAPITRE XI. fr.	23,085 »	23,085 »

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies pour l'exercice 1888.	DÉPENSES de l'exercice 1887.	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
.	.	155,000 .	169,054 40	
.	.	155,000 .	169,054 40	
.	.	15,075 .	18,057 86	
.	.	15,075 .	18,057 86	

BUDGET DE L'EXERCICE 1890.

NUMÉROS des CHAPITRES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS demandés pour l'exercice 1890.	CRÉDITS voies pour l'exercice 1889.
<i>Récapitulation.</i>			
I.	Administration centrale fr.	492,000	492,000
II.	États-majors	1,445,150	1,445,150
III.	Service de santé des hôpitaux	1,265,500	1,262,500
IV.	Solde des troupes	26,152,200	26,077,690
V.	Académie militaire	285,750	285,760
VI.	Établissements et matériel de l'artillerie	1,568,825	1,568,825
VII.	Matériel du génie	1,550,000	1,550,000
VIII.	Pain, viande, fourrages et autres allocations	15,470,700	15,470,700
IX.	Traitements divers et honoraires	105,000	105,000
X.	Pensions et secours	162,800	162,800
XI.	Dépenses imprévues	25,085	25,085
TOTAUX fr.		46,567,790	46,512,480

AUGMENTATION fr

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1888.	DÉPENSES de l'exercice 1887.	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
•	•	492,000	509,949 12	
•	•	1,407,130	1,565,848 54	
800	•	1,262,500	1,254,120 04	
54,510	•	25,931,720	26,726,500 77	
•	•	285,750	296,950 92	
•	•	1,508,825	1,368,815 83	
•	•	1,470,000	1,517,953 84	
•	•	13,494,570	11,940,639 51	
•	•	165,000	159,906 11	
•	•	155,000	169,034 40	
•	•	15,075	18,957 86	
55,310	•	46,047,570	45,306,477 54	
55,310 •				

(371)